



Société anonyme au capital de 12 861 220 euros
Siège social : Parc d'Activités de Pissaloup – 78190 – TRAPPES
338 070 352 RCS VERSAILLES

RAPPORT FINANCIER 2008



Sommaire

- Attestation du responsable du rapport financier annuel
- Rapport de gestion
- Comptes consolidé
- Comptes sociaux
- Rapports des commissaires aux comptes



Attestation du responsable du rapport financier annuel

« J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles ils sont confrontés. »

Philippe Brégi
Président Directeur général de la société Egide

EGIDE

Société anonyme au capital de 12 861 220 Euros
Siège social : Parc d'activités de Pissaloup – 2 rue Descartes - 78190 Trappes
SIREN 338 070 352 - RCS Versailles

Assemblée Générale Mixte du 19 juin 2009

Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2008

(valant exposé sommaire de la situation pendant l'exercice écoulé)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels sociaux et consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le présent rapport vous exposera :

- l'activité de la société, ses résultats et sa situation financière
- des informations sur sa vie juridique
- l'impact social de son activité
- l'impact environnemental de son activité
- des informations sur ses filiales et participations
- des informations diverses concernant la société

ACTIVITÉ, RÉSULTATS ET SITUATION FINANCIÈRE

Faits marquants de l'exercice 2008

L'année 2008 a été marquée par une croissance des ventes significative sur tous les sites (à taux de change constant), néanmoins pénalisée par une parité euro / dollar et euro / livre sterling toujours défavorable. La performance du groupe, avec un excédent brut d'exploitation équilibré atteint au premier semestre, n'a malheureusement pas été reconduite au cours du second semestre, à cause d'un niveau d'activité en légère baisse sur cette période. Les pertes

de l'année ont cependant été très fortement réduites par rapport aux exercices précédents et le niveau de chiffre d'affaire annuel du groupe est maintenant proche de celui nécessaire à l'équilibre en terme de trésorerie et de résultat d'exploitation. Malgré cela, les capitaux propres au 31 décembre 2008 sont devenus inférieurs à la moitié du capital social de l'entreprise.

Comme prévu, et afin de maintenir un niveau de trésorerie convenable sans appel public à l'épargne, Egide a mis en œuvre au cours de l'exercice les solutions de financement envisagées. Ainsi, les cessions locations des sites de Trappes (France) et de Cambridge (Etats Unis) ont été réalisées respectivement en mars et octobre, générant un flux net de trésorerie d'environ 1,7 million d'euros. Ces opérations ont notamment permis de solder l'emprunt de 1,4 million de dollar qui avait été souscrit en 2007 par Egide USA.

La croissance du chiffre d'affaires en 2008 a été de 14 % à taux de change courant mais de 19 % à taux de change constant. La dégradation du dollar par rapport à l'euro, passant en moyenne de 1,37 en 2007 à 1,47 en 2008, et celle de la livre sterling, passant de 0,68 à 0,80, ont ainsi pénalisé les ventes d'environ 1,3 million d'euros. Egide SA a réalisé la plus forte croissance (conforme aux attentes avec plus de 20 % à taux de change constant) alors qu'Egide USA et Egide UK ont vu leurs ventes progresser de 15 à 17 % (également à taux de change constant). La répartition par marché des ventes de l'exercice (Défense et spatial : 40 % ; Industriel : 35 % ; Télécoms : 25 %) est restée stable par rapport à l'année 2007 mais l'on pouvait déjà noter une fléchissement de certaines activités industrielles au cours du 2^{ème} semestre.

Exposé sur l'activité et les résultats

Activité d'Egide SA (France)

Le chiffre d'affaires total s'est élevé à 18,50 millions d'euros en 2008 contre 15,40 millions d'euros en 2007, soit une hausse de 20,1 % ; à dollar constant, cette progression serait de 21,4 %.

Le secteur d'activité de défense et du spatial a connu une forte croissance de 16,7 %, avec un chiffre d'affaires de 6,78 millions d'euros en 2008 contre 5,81 millions en 2007.

Le chiffre d'affaires réalisé dans le domaine des télécommunications a également progressé, passant de 2,96 millions d'euros en 2007 à 4,11 millions d'euros en 2008, soit une très forte augmentation de 39 % liée au début de la reprise du secteur pour les produits d'Egide.

Les marchés industriels ont généré un chiffre d'affaires de 7,30 millions d'euros en 2008, notamment grâce aux produits pour application infrarouge civile. Cela représente une progression de plus de 15 % par rapport à l'exercice précédent, dont la part industrielle représentait 6,32 millions d'euros de chiffre d'affaires, et ce malgré l'arrêt au second semestre d'un produit destiné au marché automobile (vision nocturne). Le secteur industriel est resté la première activité de la société en France.

Les facturations intra groupe sont restées stables d'un exercice à l'autre, à 0,30 million d'euros en 2007 comme en 2008.

La technologie verre-métal, avec 8,12 millions de ventes, représente 44 % du chiffre d'affaires en 2008 contre 45 % en 2007. La céramique, avec un chiffre d'affaires de 9,52 millions d'euros en 2008 contre 8,03 millions en 2007, est restée la principale technologie pour Egide SA, représentant 51 % du chiffre d'affaires en 2008.

La société a facturé 0,55 million d'euros au titre d'études au cours de l'exercice 2008. Ce montant est trois fois plus élevé que celui de l'année 2007, traduisant les nombreux succès d'Egide en matière de financements de projets de Recherche et Développement.

Egide SA reste toujours une entreprise fortement exportatrice avec 51 % de son chiffre d'affaires 2008 (hors groupe) réalisé hors de France (contre 47 % en 2007). L'Europe représente 13 % et l'Amérique du nord 21 % du chiffre d'affaires hors groupe de l'exercice. La part réalisée en dehors de ces régions atteint 17 % en 2008, due notamment aux ventes télécoms en Asie et aux ventes militaires en Israël.

Activité d'Egide USA

Egide USA a réalisé un chiffre d'affaires de 9,50 millions d'euros en 2008 (dont 0,09 million d'euros de facturation intergroupe) contre 8,83 millions d'euros en 2007. Cela représente une progression de 8 % d'un exercice à l'autre (chiffre d'affaires hors groupe) malgré l'évolution encore défavorable du dollar par rapport à l'euro (cours moyen de 1,37 en 2007 contre 1,47 en 2008). En devises, le chiffre d'affaires d'Egide USA (hors groupe) est en hausse de 16 %.

L'activité défense et spatial a représenté 55 % du chiffre d'affaires 2008, contre 47 % en 2007, avec respectivement 5,14 et 4,18 millions d'euros. Cette forte hausse est due à la reprise des commandes militaires qui avaient pour certaines été décalées fin 2007. Le secteur industriel a par contre été en baisse, passant de 19 % à 12 % du chiffre d'affaires (1,17 million d'euros en 2008 contre 1,64 million d'euros en 2007), suite à la réduction de la demande d'un client dont la stratégie a été de transférer ses besoins dans des pays bas coûts. Le secteur télécommunications est resté stable, à 33 % du chiffre d'affaires de l'exercice, grâce à la bonne tenue des commandes de modulateurs en provenance notamment de clients européens et nord-américains (incluant leurs sous-traitants asiatiques).

Les produits vendus font appel uniquement à la technologie verre métal. Le marché nord américain représente toujours le principal débouché de la filiale américaine ; plus de 80 % de son chiffre d'affaires 2008 y est réalisé. Les 20 % restants proviennent principalement de la part télécoms à destination de l'Europe et de l'Asie.

Activité d'Egima

Il est rappelé qu'Egima a pour seul client Egide SA, qui lui confie en sous-traitance la production d'une partie de ses commandes. Egima n'achète ni les composants, ni l'or, ni certains produits chimiques, qui lui sont fournis par Egide SA. La filiale marocaine ne réalise donc pas de chiffre d'affaires autre que celui intra-groupe, soit environ 0,84 million d'euros au titre de l'exercice 2008 contre 0,57 million en 2007. Cette hausse s'explique par le retour à la normale du niveau de commande d'embases relais par rapport à l'exercice précédent ainsi que par la plus grande part de produits télécoms sous-traités à la filiale au premier semestre 2008.

Au second semestre, le ralentissement de l'activité a entraîné le redimensionnement des effectifs et le transfert des activités télécoms vers le site de Bollène, Egima ne conservant que l'activité embases relais industrielles.

Les marchés de destination sont principalement des applications industrielles en verre métal pour l'aéronautique civile et l'automobile (83 %) et des produits télécoms en verre métal et céramique métal (17 %).

Activité d'Egide UK

Cette filiale a pour activité la fabrication et la vente de composants moulés en métal et en plastique. L'exercice 2008 a généré un chiffre d'affaires de 2,36 millions d'euros, dont 0,07 million d'euros réalisés avec le groupe. La légère baisse de 2 % du chiffre d'affaires hors groupe par rapport à l'exercice 2007, qui était de 2,33 millions d'euros, est uniquement due à la chute de la livre sterling. Hors effet de change, la croissance du chiffre d'affaires (hors groupe) a été de 14 %.

Le secteur industriel a représenté 84 % de l'activité, les télécommunications 11 % et la défense 5 %. La technologie plastique a représenté 21 % du chiffre d'affaires, les 79 % restant concernant le moulage de métal. 75 % du chiffre d'affaires est réalisé en Europe, 23 % en Amérique du Nord et 2 % dans le reste du monde.

Résultats sociaux

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2008 sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence, d'image fidèle, de régularité et sincérité, de comparabilité et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 18,50 millions d'euros contre 15,40 millions d'euros au titre de l'exercice précédent, soit une croissance de 20 %. Le total des produits d'exploitation est de 19,25 millions d'euros contre 15,43 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 19,40 millions d'euros, en hausse de 6,0 % pour une production supérieure de 21,1 % par rapport à l'exercice 2007. L'amélioration continue des rendements de production et la stabilité du mix produit ont permis de réduire légèrement le niveau des consommations de matières (passant de 36,9 % à 34,8 % de la production de l'exercice). Les frais de personnel ont par contre baissé, atteignant un total de 7,14 millions d'euros en 2008 contre 7,28 millions en 2007. Cette légère baisse de 1,8 % est liée à un effectif salarié moyen (CDI + CDD) qui passe de 200 à 183 personnes mais également à l'amélioration significative de la productivité. Le niveau des autres charges externes est resté stable à 3,9 millions d'euros.

Un test de dépréciation avait été réalisé au 31 décembre 2005 et consistait à apprécier la valeur d'utilité des immobilisations sur la base de plans de développement revus en fin d'année 2005 et des hypothèses d'activité et de trésorerie qui en résultaient. Ce test avait entraîné l'enregistrement d'une dépréciation de 1,08 million d'euros dans les comptes de l'exercice 2005. Aucune dépréciation complémentaire n'avait été enregistrée en 2006 et en 2007. En

l'absence de nouveaux indices de pertes de valeur au 31 décembre 2008, aucune dépréciation complémentaire n'a été enregistrée en 2008 et le niveau de dépréciation a été maintenu.

Malgré la maîtrise et l'amélioration constatée des coûts d'exploitation, le niveau d'activité en 2008 est resté légèrement en deçà du niveau d'équilibre et a dégagé une perte d'exploitation de 0,15 million d'euros (bénéfice de 0,11 million au premier semestre et perte de 0,26 million au second semestre) contre une perte de 2,87 millions d'euros au titre de l'exercice précédent (2,03 millions au premier semestre et 0,84 million au second semestre).

Le montant des dépenses de Recherche et Développement engagées au cours de l'exercice peut être évalué à environ 1 million d'euros. Ces frais ne sont pas immobilisés.

Un complément de dépréciation des titres de participation détenus sur la filiale américaine Egide USA LLC a été enregistré en charges financières pour 0,33 million d'euros. Une dépréciation des créances rattachées aux filiales a été enregistrée pour 1,37 million d'euros concernant Egima, pour 0,65 million d'euros concernant Egide USA Inc. et pour 0,15 million d'euros concernant Egide UK, et ce afin de couvrir les pertes en capital subies et les situations nettes négatives de ces filiales.

Le résultat financier dégage une perte de 2,36 millions d'euros contre une perte de 3,2 millions d'euros au titre de l'exercice précédent, principalement due à la dépréciation des titres et des créances des filiales.

Le résultat courant avant impôts de l'exercice fait apparaître une perte de 2,51 millions d'euros contre 6,09 millions d'euros pour l'exercice précédent, en amélioration de 59 %.

Un profit exceptionnel de 0,68 million d'euros a été enregistré ; il est constitué par la plus value de cession constatée suite à la vente du bâtiment de Trappes (ce bâtiment qui était en crédit bail, a été vendu puis reloué concomitamment).

Le crédit d'impôt recherche de l'exercice a été enregistré dans les comptes pour 0,22 million d'euros, montant environ trois fois supérieur à celui de l'année précédente et résultant des nouvelles modalités de calcul (le taux étant passé de 10 à 30 % des dépenses de R&D).

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 1,61 million d'euros contre une perte de 5,93 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2008, le total du bilan de la société s'élevait à 11,41 millions d'euros contre 12,74 millions d'euros pour l'exercice précédent. Hors affacturage, l'entreprise n'est pas endettée et présente une trésorerie de 1,28 millions d'euros à la fin de l'exercice, contre 1,65 millions au 1^{er} janvier 2008.

Le tableau des résultats prévu par l'article R.225-102 al.2 du code de commerce ainsi que le tableau des valeurs mobilières détenues en portefeuille à la clôture de l'exercice sont joints en annexe au présent rapport.

Résultats consolidés

Au 31 décembre 2008, le périmètre de consolidation du groupe Egide comprend les sociétés suivantes :

- Egide USA LLC, détenue directement à 100 %,
- Egide USA Inc, détenue indirectement à 100 % via Egide USA LLC,
- Egima, détenue directement à 100 %,
- Egide UK Ltd, détenue directement à 100 %.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 29,85 millions d'euros et dégage une perte opérationnelle de 1,71 millions d'euros (contre 5,41 millions d'euros en 2007).

Les amortissements, dépréciations et provisions ont été enregistrés pour un montant total net de 1,16 million d'euros, contre 1,17 million d'euros en 2007. Il est précisé qu'aucune dépréciation complémentaire des actifs n'a été enregistrée en 2008.

Le résultat financier dégage une perte de 0,55 million d'euros (contre une perte de 0,73 million d'euros en 2007), provenant principalement des intérêts et charges assimilées liées à la mise en place de l'affacturage sur les entités française, américaine et anglaise du groupe, des intérêts liés à l'emprunt d'Egide USA et aux pertes de change.

La perte nette s'élève à 2,26 millions d'euros (contre 6,14 millions d'euros en 2007), soit une amélioration de 63,1 %.

Depuis la clôture de l'exercice 2003, il n'existe plus d'écart d'acquisition non amorti dans le bilan consolidé de la société.

Les autres actifs non courants figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2008 sont constitués uniquement de Sicav de trésorerie nanties en garantie d'un emprunt bancaire de la filiale marocaine. La trésorerie courante s'élève à 1,20 million d'euros, contre 1,42 million à fin 2007. L'endettement à plus d'un an de 0,68 million d'euros est constitué par deux emprunts bancaires dans les comptes d'Egima. Les dettes financières à moins d'un an représentent principalement la part de ces emprunts qui sera remboursée au cours de l'exercice 2009 (0,37 million d'euros) ainsi que le financement des créances clients par les organismes d'affacturage (3,66 millions d'euros). Les contrats d'affacturage ont été mis en place début 2006 en France et début 2007 aux Etats-Unis et en Angleterre.

Le besoin en fonds de roulement représente environ 68 jours de chiffre d'affaires, ratio stable par rapport à l'exercice précédent (71 jours).

La situation financière du groupe est restée stable, avec un endettement net de 3,12 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 3,13 millions d'euros à fin 2007. Les dettes financières à plus et moins d'un an représentent toujours 26 % du total du bilan, le ratio dettes financières / capitaux propres étant de 0,86. Il est précisé qu'Egide n'utilise aucun instrument financier de nature à générer un risque particulier.

Exposé sur la situation financière

Dans le but de maintenir un niveau de trésorerie convenable, le groupe a procédé au cours de l'exercice 2008 à des opérations de cessions immobilières. Ainsi, le bâtiment de Trappes (France) a été cédé à un investisseur immobilier pour la somme de 1 million d'euros en mars (soit 0,7 million d'euros en trésorerie nette après solde du crédit bail pour 0,3 million d'euros). De même, le bâtiment de Cambridge (USA) a été cédé en octobre pour la somme de 2 millions de dollars dont 1,6 million payés immédiatement et le solde sous la forme de 4 billets à ordre de 0,1 million de dollars chacun, à échéances 2010, 2012, 2014 et 2016. Le produit de cette vente a été intégralement utilisé pour rembourser l'emprunt court terme de 1,4 million de dollars souscrit fin 2007. En date du 31 décembre 2008, le groupe Egide n'était plus endetté qu'à hauteur de 0,68 million d'euros (dette financière à long terme de la filiale Egima).

Par ailleurs, et afin de financer leur besoin en fonds de roulement, les sociétés Egide SA, Egide USA et Egide UK ont chacune mis en place des contrats d'affacturage (ou assimilés). Cependant, le niveau d'activité du groupe restant inférieur au point d'équilibre, la société continue d'utiliser sa trésorerie pour financer les pertes opérationnelles.

Evénements postérieurs à la clôture

Compte tenu de la crise économique mondiale actuelle, Egide a pris des mesures afin de réduire les conséquences que cette crise aura sur la rentabilité de la société. Ainsi, un repositionnement de la filiale Egide USA sur le marché militaire domestique et un transfert de la production des produits télécoms vers le site français ont été décidés, accompagnés d'une réduction significative des effectifs locaux. De plus, le site de production marocain n'étant aujourd'hui plus adapté aux besoins, des discussions avancées sont en cours avec une société intéressée à reprendre certains actifs liés au traitement de surface et à les utiliser dans le cadre d'une exploitation sur site. D'autres équipements industriels seront également cédés. Une réduction des effectifs d'Egide UK est également intervenue afin d'anticiper le ralentissement de la demande de composants métalliques moulés. Enfin, les contrats à durée déterminée d'Egide SA arrivant à échéance ne sont pas reconduits.

En terme d'activité, Egide a réalisé sur le premier trimestre 2009 un chiffre d'affaires consolidé non audité de 6,7 millions d'euros, dont 0,8 million d'euros ayant un caractère non récurrent (vente de métal précieux et de composants). Ainsi, sans ces éléments, la baisse d'activité serait de 22 % par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent (7,51 millions d'euros) et de 18 % par rapport au dernier trimestre de 2008 (7,22 millions d'euros).

L'activité de ce début d'année montre une répartition à forte prépondérance militaire & spatiale (57 % des ventes du trimestre), les applications industrielles représentant 29 % des ventes et le secteur télécoms (14 % du chiffre d'affaires) atteint un point historiquement bas en pourcentage.

Perspectives d'avenir

La crise économique mondiale impacte Egide à un moment où le groupe, grâce aux progrès réalisés depuis 2007, constatait une amélioration continue de ses paramètres industriels de rendement et de productivité. Dans ce contexte de crise n'offrant que peu de visibilité, Egide adopte une attitude prudente et a décidé de ne pas fournir de prévisions pour l'année 2009. La société anticipe cependant une baisse de son chiffre d'affaires annuel, contrariant le retour à l'équilibre espéré. Des mesures pour adapter les ressources au nouvel environnement économique ont déjà été prises (voir § sur les événements postérieurs à la clôture) et la société continuera également à exploiter les pistes lui permettant de maintenir une trésorerie suffisante pour faire face aux aléas. Ainsi, le plan stratégique du groupe fait apparaître une situation de trésorerie tendue en fonction des perspectives commerciales. Cet équilibre financier reste également soumis à la vente effective de certains actifs, notamment marocains, au cours du second semestre 2009. Ainsi, le groupe compte ainsi traverser cette période de turbulence tout en demeurant bien positionné pour bénéficier de tout rebond sur les différents marchés où il est présent.

Informations sur les risques

Risques liés à la situation économique mondiale

Comme indiqué ci-dessus dans les perspectives d'avenir, la crise mondiale a remis en cause les objectifs à court terme de la société au niveau du chiffre d'affaires et de l'équilibre de ses cash flows. Si cette crise venait à durer ou si son ampleur s'avérait plus importante qu'anticipé, elle pourrait impacter plus durement les hypothèses retenues dans le plan stratégique de la société.

Risques de marchés (change, taux, action, crédit)

Risque de liquidité

La situation actuelle de la trésorerie d'Egide permettant d'honorer ses dettes à échéance, la société fait donc face avec son actif disponible à son passif exigible. Compte tenu des cash flows prévisionnels attendus dans le cadre du plan stratégique d'Egide, sa réalisation nécessitant la mise en œuvre effective et en temps utile des cessions d'actifs envisagées, Egide constate que sa situation de trésorerie pourrait se tendre mais prévoit néanmoins de disposer d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses échéances des 12 mois à venir.

Risque de change

En 2008, Egide a réalisé 70 % de ses ventes à l'exportation, dont 40 % à destination de l'Amérique du Nord. Au cours de l'exercice, Egide SA a ainsi facturé pour 4,6 millions de dollars (contre-valeur : 3,1 millions d'euros) et Egide USA a facturé pour 13,8 millions de dollars (contre-valeur : 9,4 millions d'euros). La dégradation du dollar face à l'euro en 2008 a donc eu pour effet de réduire le chiffre d'affaires du groupe. A taux de change constant par rapport à l'exercice 2007, l'impact de la variation de la parité euro/dollar sur le chiffre

d'affaires consolidé est évalué à 0,9 million d'euros. De même, la dégradation de la livre anglaise en fin d'exercice 2008 a impacté de chiffre d'affaires du groupe d'environ 0,4 million d'euros (à taux de change constant €/£ par rapport à 2007).

Les recettes en dollars reçues directement par Egide SA sont utilisées pour des achats de composants auprès de fournisseurs américains. Cependant, les encaissements en dollars sont restés très inférieurs aux décaissements car la mise en place de l'affacturage entraîne des financements en euros. Le risque se situe donc au niveau du cours de la devise le jour de l'achat des dollars américains destinés à couvrir les dépenses à régler dans cette monnaie. Aucune couverture spécifique n'a été mise en place, le coût d'une telle protection demeurant trop élevé.

En ce qui concerne la filiale américaine, l'ensemble des achats et des ventes est effectué en dollars. A la clôture de l'exercice, le risque de change sera donc limité pour le groupe au résultat de l'exercice d'Egide USA ainsi qu'à sa trésorerie libellée en dollars.

Un schéma de travail à façon a été mis en place entre Egide et Egima : les recettes d'exportation de produits fabriqués au Maroc sont facturées par Egide ; il n'y a pas d'exposition au taux de change en dirhams. La structure de financement mise en place au Maroc est telle que l'impact d'une variation de taux de change euro contre dirham serait ainsi réduit. En effet, les investissements réalisés en 2001 et 2002 ont été financés pour environ 50 % sur fonds propres et pour environ 50 % sur prêts moyen/long terme en monnaie locale. En cas de dévaluation du dirham, la perte comptable sur la valeur des actifs libellés en dirhams serait partiellement compensée par une diminution de la valeur de la dette également libellée en dirhams.

Le chiffre d'affaires réalisé par la filiale anglaise Egide UK est libellé en livres sterling et parfois en dollar. Il représente cependant moins de 8 % du chiffre d'affaires du groupe et le risque de change sera limité au résultat de l'exercice.

En 2008, la dégradation continue du dollar et du yen face à l'euro constatée tout au long de l'exercice a par ailleurs pénalisé Egide SA en terme de compétitivité vis-à-vis de ses concurrents qui sont soit américains soit japonais, et dont les coûts sont principalement en devise locale (contrairement à Egide SA dont les coûts sont principalement en euros).

Risque de taux

Pour financer les investissements réalisés au Maroc dans sa filiale Egima d'une part, et limiter les risques de change suite à une éventuelle dévaluation du dirham d'autre part, Egide a décidé de contracter deux emprunts auprès d'une banque locale. Le montant de l'emprunt moyen terme est de 14,6 millions de dirhams, remboursable sur une période de 7 ans (dont 1 an de franchise en capital) et supportant un taux d'intérêt fixe de 8 % ; l'emprunt à long terme est de 12,7 millions de dirhams, débloqué partiellement à hauteur de 10,678 millions, remboursable sur une durée de 12 ans (dont 1 an de franchise en capital) et supportant un taux d'intérêt fixe de 8,75 %. Ces deux emprunts ont été débloqués en début d'année 2003 ; ils n'incluent pas de clause de remboursement anticipé du fait de l'application de clause de "défaut".

En 2006, Egide SA a contracté deux contrats d'affacturage couvrant les créances domestiques et exports. La commission de financement mensuelle appliquée par les factors aux montants financés est basée sur l'Euribor 3 mois à la clôture du mois précédent. En décembre 2008, Egide USA Inc a signé un contrat de financement avec la société Keltic, basé sur la valeur des encours clients et du stocks, et dont le taux d'intérêt est déterminé de la manière suivante : taux de base + 3,50 % (avec un taux plancher de 7,50 %). Le contrat d'affacturage mis en place chez Egide UK en 2007 auprès de la banque HSBC a été remplacé par un contrat identique auprès de la Lloyds ; le taux d'intérêt est le taux de base + 1,75 %. Enfin, un financement moyen terme de £ 65 000 a été obtenu par Egide UK auprès de la Lloyds, au taux de base + 2,25 %.

Compte tenu du faible impact potentiel des variations de taux sur le compte de résultat consolidé lié à la nature des taux, le groupe n'a pas mis en place de mesures spécifiques pour suivre et gérer les risques de taux.

Risque actions

La société ne détenant directement aucune action (y compris des actions propres) autres que celles de ses filiales et d'un portefeuille de Sicav monétaires, elle n'est pas exposée au risque actions.

Risques juridiques

Propriété intellectuelle

Les marques utilisées par Egide sont déposées en France et au niveau international. La société utilise les brevets dont elle est propriétaire et en dépose quand cela est nécessaire. Les licences utilisées par la société comme par ses filiales figurent à l'actif du bilan et ne font l'objet d'aucune redevance.

Réglementations particulières

L'activité d'Egide dépend d'autorisations légales, réglementaires ou administratives, ainsi que de procédures d'homologations. Toutes les dispositions sont prises pour maintenir à jour les autorisations d'exploitation de tous les sites de production, y compris ceux des filiales, en concertation avec les organismes concernés.

Assurances

Egide SA et ses filiales ont souscrit toutes les assurances nécessaires pour couvrir les risques liés à leur activité industrielle, conformément aux obligations respectives de leur pays. Les risques couverts sont principalement :

En millions	Couverture maximum			
	Egide SA	Egide USA	Egide UK	Egima
Risques industriels	20 ME – Franchise 0,01 M€	14,5 M\$	0,60 M£	20 M DHR
Responsabilité civile	10 M€	10 M\$	5 M£	5 M DHR
Bris de machine	0,10 M€	7,2 M\$	-	6,5 M DHR
Auto-mission	0,15 M€	-	-	-
Automobiles	Illimitée	1 M\$	-	-
Pertes d'exploitation	Marge brute annuelle – Franchise 3 j	2,4 M\$	Marge brute – Max 1,401 M£	1,3 M DHR
Responsabilité civile des dirigeants	4,5 ME	4,5 ME	1 M£	-
Arrêt de travail et maladie	-	0,5 M\$	-	-
Assistance juridique	-	-	0,1 M£	-

Litiges sociaux

Un litige portant sur le taux de prime de précarité payée aux fins de contrats à durée déterminée (6 % au lieu de 10 %) oppose la société à 15 de ses salariés ou anciens salariés (à ce jour). Un jugement contradictoire au Tribunal des Prud'hommes est attendu dans le courant du mois de juin 2009.

Lien de dépendance avec d'autres sociétés

Depuis l'année 2004, Egide n'a plus de lien de dépendance majeur avec l'un ou l'autre de ses clients ; en 2008, le premier client a représenté 10 % du chiffre d'affaires consolidé contre 12 % en 2007. La société n'a par ailleurs aucun lien de dépendance avec l'un ou l'autre de ses fournisseurs.

Risques politiques, économiques, juridiques et fiscaux liés aux ventes réalisées à l'exportation

Le chiffre d'affaires réalisé en Chine ou en Thaïlande s'adresse principalement soit à des filiales de clients européens ou américains, soit à des entreprises sous traitantes de renommée internationale implantées localement (comme Fabrinet par exemple), ce qui met l'entreprise à l'abri des risques inhérents aux pays concernés. Les relations avec la Corée représentant environ 1 % du chiffre d'affaires, le risque est considéré comme non significatif.

Risques industriels et environnementaux

Risques industriels

L'activité de la société n'entraîne pas de risques exceptionnels. En matière d'accidents du travail, il n'a jamais été constaté d'accident grave, aussi bien en France qu'aux Etats-Unis, en Angleterre ou au Maroc. Les seuls incidents observés ont été des brûlures locales et superficielles.

L'utilisation du nickel, métal largement utilisé dans l'entreprise, engendre parfois des réactions d'allergie cutanée. Egide SA a dû, une seule fois en 20 ans, procéder à un licenciement pour maladie professionnelle consécutive à une allergie au nickel.

Risques environnementaux

En dehors de la réglementation anti-pollution, Egide n'est soumise à aucune réglementation particulière. Le processus de fabrication de boîtiers hermétiques entraîne l'utilisation de produits dangereux tels que l'hydrogène ou l'aurocyanure (solution d'or et de cyanure). Ces produits sont stockés et utilisés selon les normes en vigueur et font l'objet d'une surveillance permanente ; les sites sont ainsi régulièrement inspectés.

Pour ses installations situées au Maroc, Egide a décidé d'appliquer les normes environnementales européennes en vigueur, plus restrictives que les normes locales. Par ailleurs, préalablement à l'acquisition d'Electronic Packaging Products (devenu Egide USA Inc.) en 2000 et à celle des actifs d'Europlus (devenue Egide UK) en 2002, Egide a fait procéder à chaque fois à un audit d'environnement qui n'a révélé aucun risque.

L'ensemble des équipements de production utilisés dans le groupe Egide répond donc aux normes de sécurité et environnementales en vigueur. Le groupe procède régulièrement à toutes les vérifications réglementaires par des organismes agréés (vérification des équipements anti-incendie, des installations électriques, des rejets d'eau, ...).

Egide est par ailleurs certifié ISO 14001:2004 depuis le 17 décembre 2007 (le groupe étant également certifié ISO 9001:2000).

Risques technologiques

Lancement de produits de substitution

Egide fabrique des boîtiers hermétiques ; dans le cas où le besoin d'herméticité ne serait plus exigé, des produits en plastique pourraient être utilisés à la place de ces boîtiers.

Cependant, les besoins d'herméticité et de dissipation thermique sont inhérents à l'existence même de systèmes électroniques intégrés ou de puces complexes extrêmement sensibles à l'environnement thermique et atmosphérique. Les circuits dits hybrides des industries de défense et spatiales, ainsi que les diodes laser ont donc besoin d'herméticité pour fonctionner durablement sans risque de panne. Il en va de même pour les circuits optoélectroniques immergés ou enfouis car le coût d'intervention, pour changer un composant défectueux, est sans commune mesure avec le prix des équipements. Cette demande de qualité élevée

s'applique également aux produits demandés par les industries civiles comme l'aéronautique, l'automobile ou la sécurité.

Dans certaines applications où une herméticité partielle pourrait suffire, l'utilisation de boîtiers à base de polymère viendrait concurrencer les boîtiers totalement hermétiques. Les applications concernées ne sont cependant pas celles où Egide a choisi de se concentrer et de se développer.

Baisse des prix

La production en volume, la concurrence entre clients et la demande de miniaturisation accrue des composants engendrent naturellement une pression à la baisse sur les prix mais les applications pour lesquelles les produits d'Egide sont vendus restent positionnées "haut de gamme" (optoélectronique, industries spatiale et aéronautique, sécurité), ce qui permet d'atténuer un phénomène significatif de baisse des prix.

Par ailleurs, une recherche de fournisseurs fiables et à bas coût est effectuée pour les principaux composants achetés afin d'utiliser, autant que faire se peut, des composants moins onéreux dans la fabrication de nos boîtiers.

Autres risques

Arrivée de nouveaux concurrents

Le savoir-faire nécessaire pour développer et produire des boîtiers hermétiques est très difficile à acquérir. Il ne suffit pas en effet d'être capable de réaliser quelques prototypes de laboratoire, mais il faut être en mesure de produire de façon régulière dans des conditions de répétitivité et de qualité prouvées, pour pouvoir faire face non seulement aux impératifs techniques, mais aussi aux impératifs commerciaux et économiques. Ces contraintes sont autant de barrières à l'entrée pour de nouveaux concurrents qui souhaiteraient s'implanter sur les marchés d'Egide.

Risques liés à la volatilité des marchés "high tech"

La société est positionnée sur des marchés de haute technologie dans tous les secteurs auxquels elle s'adresse. Aucun de ces marchés n'est à l'abri d'une hausse ou d'une baisse brutale de cycle, comme cela s'est produit en 2001 dans les télécommunications par exemple. Par sa politique de diversification active sur plusieurs secteurs, et sur plusieurs clients au sein de chaque secteur, Egide entend amortir au mieux les effets de cette volatilité sur le chiffre d'affaires et les résultats.

Risques politiques liés aux implantations géographiques

Les unités de production de la société implantées en Europe (France, Grande Bretagne) ou aux Etats Unis ne sont soumises à aucun risque particulier lié à leur implantation géographique. Le site de production marocain (Egima, installé à Casablanca) est celui qui pourrait être le plus affecté par l'instabilité politique ou économique éventuelle du pays dans lequel il est installé.

Cependant, le risque reste faible ; aussi la société n'a-t-elle mis en place aucune mesure spécifique de couverture.

Risques liés à la volatilité des cours

Tout évènement concernant la société, ses concurrents, le marché en général et l'un ou l'ensemble des secteurs sur lequel elle intervient (télécommunications, défense et spatial, aéronautique civile ou automobile) pourrait avoir un effet positif ou négatif sur le cours des actions de la société. De même, le titre de la société présente un risque de liquidité certain. En effet, sur l'année 2008, le volume quotidien moyen d'échanges a été très faible ; il s'est élevé à 923 titres (soit 0,07 % du capital) contre 2 551 titres par jour en 2007.

Activité en matière de recherche et développement

Composée en 2008 de 10 ingénieurs et techniciens dédiés, la direction Recherche, Développement et Industrialisation a pour mission de développer de nouvelles briques technologiques (matériaux, procédés, ...), de les mettre en production en assurant le support technique adéquat (aide à la mise en route de nouveaux produits, résolution de problèmes en ligne, ...) et de mener à bien les travaux requis par les contrats d'études auxquels participe Egide.

Les programmes engagés ou poursuivis au cours de l'exercice ont notamment concerné :

- La réalisation de pièces en céramique avec des pistes de 75µ de large et des vias de 75µ de diamètre,
- Le développement d'un boîtier pour la protection d'un module d'émission/réception de signaux hauts débits optiques à 40 et 100 Gb/s,
- L'optimisation et le développement des barbotines céramique,
- L'industrialisation du procédé de dorure chimique,
- Le développement d'un boîtier céramique pour application basée sur l'intensification de la lumière,
- L'amélioration des performances des encres de vias et de sérigraphie,
- Le développement du scellement verre-titane,
- La recherche de matériaux pour fiabiliser les systèmes mécatroniques de puissance.

Plusieurs de ces projets entrent dans le cadre des pôles de compétitivité ou de clusters européens et sont à ce titre financés à hauteur de 30 % par le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi. Une étude a également été subventionnée par la DGA. Les projets non financés sont pris en charges en totalité par Egide. La société n'immobilise pas ses frais de R&D à l'actif de son bilan.

Les dépenses engagées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	2006	2007	2008
Dépenses de R&D	601 k€	954 k€	1 020 k€
% du chiffre d'affaires consolidé	2,37 %	3,65 %	3,56 %
Effectif (équivalent personne)	5,9	10,0	10,0

INFORMATIONS SUR LA VIE JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Mandataires sociaux

Conseil d'administration

En date du 21 avril 2009, le conseil d'administration de la société EGIDE SA est composé de 4 membres :

Nom	Fonction	Jusqu'au
Monsieur Philippe BREGI 34-36 rue de Clichy, 75009 Paris	Président du conseil Depuis le 26/04/2005	30/06/2011
21, Centrale Partners représentée par Monsieur Régis LAMARCHE 9 avenue Hoche, 75008 Paris	Administrateur Depuis le 17/04/2000	30/06/2012
Monsieur Albert ZYLBERSZTEJN 16 Parc de Diane, 78350 Jouy en Josas	Administrateur Depuis le 16/02/1999	30/06/2011
Monsieur Antoine DREAN 46 Ch. Hauts de Grisy, 78860 St Nom la Bretèche	Administrateur Depuis le 30/10/2008	30/06/2014

Il n'y a pas d'administrateur élu par les salariés ni de poste de censeur au sein du conseil.

Au sens du rapport Vienot, Monsieur Zylbersztejn est considéré comme administrateur indépendant, car n'entretenant aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Chaque administrateur a la qualité d'actionnaire et détient au moins une action de la société, conformément aux statuts de l'entreprise.

Monsieur Yves Dzialowski, qui était administrateur depuis le 26 février 2002, a démissionné de ses fonctions le 19 juin 2008 pour raison personnelle.

Il est précisé que le président du conseil d'administration exerce également les fonctions de Directeur général de la société.

Liste des mandats

Les tableaux ci-après mentionnent les sociétés dans lesquelles les administrateurs de la société exercent ou ont exercé des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance au cours des 5 dernières années.

Les abréviations ont la signification suivante : CS = conseil de surveillance, CA = conseil d'administration, RP = représentant permanent

- Monsieur Philippe BREGI

Société	Adresse	Poste	2008
Avanex France	Nozay (91)	Président et directeur général	Non
Egide	Trappes (78)	Président et directeur général	Oui
Egide USA LLC	Wilmington (Delaware)	Président	Oui
Egide USA Inc	Cambridge (Maryland)	Président	Oui
Egide UK	Woodbridge (Suffolk)	Président	Oui
Egima	Casablanca - Maroc	Gérant	Oui
Highwave Optical	Lannion (22)	Membre du CS	Non
Photline Technologies	Besançon (25)	RP d'Avanex France au CA	Non
Teem Photonics	Meylan (38)	Membre du CS	Oui

- Monsieur Antoine DREAN

Société	Adresse	Poste	2008
Egide	Trappes (78)	Administrateur	Oui
La Cie Financière 1818	Paris (75)	Censeur	Oui
Mantra Holdings SARL	Paris (75)	Associé gérant	Oui
Tantale SEP	Paris (75)	Associé gérant	Oui
Triago Invest SC	Paris (75)	Associé gérant	Oui
Triago Manag. Dev. SARL	Paris (75)	Associé gérant	Oui
Triago MEA Ltd.	Dubaï (EAU)	Président	Oui
Triago Europe SA	Paris (75)	Président et directeur général	Oui
Triago Americas Inc.	New York (USA)	Président	Oui
Windigo SARL	Paris (75)	Associé gérant	Oui

- Monsieur Albert ZYLBERSZTEJN

Société	Adresse	Poste	2008
Egide	Trappes (78)	Administrateur	Oui

- Monsieur Régis LAMARCHE

Société	Adresse	Poste	2008
Almaviva Santé	Marseille (13)	Membre du comité de surveillance	Oui
Averys	Paris (75)	Membre du CS	Non
Centre prothétique W.H.	Marseille (13)	RP de 21 Centrale Partners au CA	Oui
Clinique Aquaviva	Marseille (13)	Vice Président du CS	Oui
Egide	Trappes (78)	RP de 21 Centrale Partners au CA	Oui
Fin. Europe Assurance	Paris (75)	Membre du CS	Non
Financière Italyc SAS	La Courneuve (93)	RP de 21 Centrale Partners au CS	Oui
Financière Syreva	Paris (75)	RP de 21 Centrale Partners au CS	Non
Globalgas	St Amand les Eaux (59)	RP de 21 Centrale Partners au CA	Non
Robine	St Amand les Eaux (59)	RP de 21 Centrale Partners au collège de censeurs	Non
Syreva (Averys)	Paris (75)	Membre du CS	Non

- 21 CENTRALE PARTNERS

Société	Adresse	Poste	2008
3C Finance	Saint Ouen (93)	Membre du CS	Non
Alltub	Paris (75)	Membre du CS	Non
Allvalv	Marseille (13)	Membre du CS	Oui
Alto Expansion	Levallois Perret (92)	Membre du CS	Non
Asteel Développement	Neuilly Plaisance (93)	Administrateur	Non
Centre prothétique W.H.	Marseille (13)	Administrateur	Oui
Cothem Développement	Vinay (38)	Membre du CS	Non
Drive Planet	Abrest (03)	Membre du CS	Oui
Egide	Trappes (78)	Administrateur	Oui
Financière Aramis	Glos (14)	Membre du CS	Oui
Fin. Europe Assurance	Paris (75)	Membre du CS	Non
Fin. Syreva (Averys)	Paris (75)	Membre du CS	Non
Financière Impala	Barembach (67)	Administrateur	Non
Financière Italyc	La Courneuve (93)	Membre du CS	Oui
Financière Stotzhr	Paris (75)	Membre du CS	Oui
Financière Verlys	Les Andelys (27)	Membre du CS	Oui
Fontaine Pajot	Aigrefeuille d'Aunis (17)	Administrateur	Oui
France Air Holding	Miribel (01)	Membre du CS	Non
Globalgas	Saint Amand les Eaux (59)	Administrateur	Non
Groupe Electropoli	St James (50)	Administrateur	Oui
Harmony	St Pal de Mons (43)	Membre du CS	Non
Jet Multimédia Group	St Didier au Mont d'or (69)	Membre du CS	Oui
Le Goût de la Vie	Paris (75)	Administrateur	Non
Le Public Système	Levallois Perret (92)	Membre du CS	Oui
Meccano	Clichy (92)	Administrateur	Oui
Robine	Saint Amand les Eaux (59)	Membre du collège de censeurs	Non
Safig	St Ouen (93)	Administrateur	Non
SFTF Interflora	Paris (75)	Administrateur	Oui
Sword Group	St Didier au Mont d'Or (69)	Administrateur	Oui
The Nomad Company	Clichy (92)	Membre du CS	Non
Vulcanic Holding	Neuilly sur Marne (93)	Membre du CS	Oui

Il est précisé qu'aucun administrateur n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude au cours des cinq dernières années, ni fait l'objet d'une interdiction de gérer. Il est également précisé que par jugement en date du 13 décembre 2005, le Tribunal de Grande Instance à compétence commerciale de Guingamp a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de la SA Highwave Optical Technologies, dont Philippe Brégi était membre du conseil de surveillance.

Par ailleurs, les sociétés dans lesquelles 21 Centrale Partners ou Monsieur Régis Lamarche détenaient un mandat et mises en redressement judiciaire au cours des 5 dernières années sont les suivantes :

- Intrason : redressement judiciaire prononcé le 16 octobre 2003 ; conversion en liquidation judiciaire le 18 décembre 2003,
- Le Goût de la Vie : dissolution anticipée et liquidation amiable par l'AGE du 25 juin 2004 ; clôture des opérations de liquidation le 22 décembre 2005.

Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice 2008 à chaque mandataire social d'Egide SA sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Administrateurs	Rémunération nette	Avantage en nature	Jetons de présence	Total 2008	Total 2007
Philippe Brégi	123 461,68 €	4 150,80 €	-	127 612,48 €	127 842,74€
Albert Zylbersztein	-	-	8 000,00 €	8 000,00 €	5 000,00 €
Yves Dzialowski	-	-	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
21 Centrale Part.	-	-	5 000,00 €	5 000,00 €	-
Antoine Dréan	-	-	-	-	-

Aucune rémunération ou avantage de toute nature n'a été reçu par les mandataires sociaux d'Egide SA au titre de l'exercice 2008 de la part des sociétés contrôlées par celle-ci au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

La rémunération de Philippe Brégi, Président Directeur Général, est fixe. Il bénéficie, au même titre que tous les salariés, d'un intéressement résultant d'un accord d'intéressement signé tous les 3 ans avec le comité d'entreprise. Aucun intéressement n'a été distribué au titre de l'exercice 2008.

En tant que mandataire social, Monsieur Philippe Brégi bénéficie d'une assurance-chômage (contrat garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprises), dont la part patronale constitue un avantage en nature. Il bénéficie également d'une voiture de fonction (Peugeot 207).

Les administrateurs de la société n'ont pas reçu d'options de souscription d'actions, à l'exception du président - directeur général qui, au 31 décembre 2008, est titulaire de 20 767 options de souscription d'actions. En conformité des dispositions de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006, il est précisé qu'un minimum de 20 % des actions issues de l'exercice des options consenties à compter de cette date devra être conservé au nominatif et ce, jusqu'à la cessation des fonctions du président Directeur général.

Par ailleurs, les administrateurs bénéficient d'une assurance "Responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux" souscrite auprès de la société AIG. La garantie est de 4,5 millions d'euros maximum, la franchise aux USA est de 25 000 \$ et la prime annuelle de 11 856 euros hors taxes.

Informations sur la détention du capital

Le capital social au 31 décembre 2008 est de 12 861 220 euros, divisé en 1 286 122 actions de 10 euros. La répartition des actions et des droits de vote est indiquée ci-dessous :

Situation au 31 décembre 2008	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de voix	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants	2 512	0,20 %	5 024	0,34 %
<i>FCPR 21 Développement</i>	<i>126 471</i>	<i>9,83 %</i>	<i>252 942</i>	<i>17,20 %</i>
<i>21 Esenga FCPR</i>	<i>90 681</i>	<i>7,05 %</i>	<i>135 129</i>	<i>9,19 %</i>
Actionnaires agissant de concert *	217 152	16,88 %	388 071	26,39 %
<i>Public (titres au porteur)</i>	<i>1 050 539</i>	<i>81,68 %</i>	<i>1 050 539</i>	<i>71,42 %</i>
<i>Public (titres au nominatif)</i>	<i>15 919</i>	<i>1,24 %</i>	<i>27 218</i>	<i>1,85 %</i>
Public	1 066 458	82,92 %	1 077 757	73,27 %
TOTAL	1 286 122	100,00 %	1 470 852	100,00 %

* avis CMF n° 202C1661 du 17 décembre 2002 concernant les fonds FCPR 21 Développement et 21 Esenga FCPR

Ce tableau a été établi sur les bases d'informations communiquées par la banque CIC, chargée de la gestion des titres "Egide" inscrits au nominatif pur.

Conformément à l'article 27 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire qui aura fait la demande d'inscription au nominatif de ces actions.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit code, le tableau ci-dessous présente l'identité des actionnaires possédant plus de 5%, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33 %, 50 %, 66,66 % et 95 % du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2008 :

	Plus de 5 %		Plus de 10 %		Plus de 15 %		Plus de 25 %	
	Du capital	Des droits de vote	Du capital	Des droits de vote	Du capital	Des droits de vote	Du capital	Des droits de vote
FCPR 21, Développement	X					X		
21 Esenga FCPR	X	X						
<i>21 Développement et 21 Esenga agissant de concert</i>					X			X
Monsieur Antoine Dréan		X	X					
Optigestion		X	X					
Cie financière Sopalia	X							

Aucun actionnaire ne détient plus de 20 % du capital.

Aucun actionnaire ne détient plus de 33 % du capital ou des droits de vote.

En date du 4 novembre 2008, Monsieur Antoine Dréan agissant de concert avec la SEP Tantale a déclaré à la société et à l'AMF avoir franchi à la hausse, par suite d'acquisition de titres sur le marché, le seuil de 10 % du capital de la société. Il a par ailleurs déclaré qu'il ne s'interdisait pas d'accroître sa participation dans Egide dans les douze mois suivants mais qu'il n'envisageait pas une prise de contrôle de la société.

En date du 11 décembre 2008, la société Optigestion a déclaré à la société et à l'AMF avoir franchi à la hausse le seuil de 10 % du capital de la société suite à l'acquisition d'actions sur le marché dans le cadre de son activité de société de gestion de portefeuille et d'OPCVM.

Actionnariat des salariés

Aucune action n'est détenue collectivement par les salariés au sens de l'article L.225-102 du code de commerce.

Informations relatives aux options de souscription d'actions

Nous vous invitons à prendre connaissance du rapport spécial du conseil d'administration sur la situation des plans d'options de souscription d'actions.

IMPACT SOCIAL DE L'ACTIVITÉ

En application du décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris pour l'application de l'article L.225-102-1 alinéa 4 du code de commerce, des informations sociales relatives à Egide SA sont présentées ci-dessous :

Effectif total

Au 31 décembre 2008, l'effectif total d'Egide SA était de 198 personnes, dont 20 basées à Trappes au siège social et 178 sur le site de Bollène. Depuis le 23 décembre 2008, il n'y a plus de personnel détaché dans la filiale Egima. L'effectif moyen de l'exercice a été de 183 personnes.

Recrutements

Au cours de l'année 2008, la société a procédé à l'embauche de 36 personnes en CDD (principalement des postes d'opérateurs), 16 en CDI (dont 10 conversions de CDD en CDI et 6 embauches directes de techniciens ou d'ingénieurs) et 6 en contrat d'apprentissage. Egide n'éprouve pas de difficultés particulières lors des recrutements.

Licenciements

Une procédure de licenciement a été engagée au cours de l'année 2008. Elle a concerné une salariée en longue maladie (d'origine non professionnelle), dont l'état de santé ne lui permettait plus d'assurer son poste ni au sein de la société, ni au sein de ses filiales.

Heures supplémentaires

Sur l'exercice 2008, un total de 27 280 heures supplémentaires sur le site de Bollène et 2 753 heures sur le site de Trappes ont été payées pour faire face à des surcroûts d'activité.

Main d'œuvre extérieure à la société

En début d'année, Egide a fait appel à une société d'intérim (480 heures) pour faire face à un surcroît de travail.

Organisation du temps de travail

L'horaire hebdomadaire de présence dans l'entreprise est de 38h30. Le personnel non-cadre en horaire de journée travaille sur une base hebdomadaire de 35 heures, auxquelles s'ajoutent 2 heures bonifiées (payées à 125 %) et 1h30 de pause. Le personnel non-cadre en horaire d'équipe travaille 35 heures par semaine, auxquelles s'ajoutent 3h30 de pause. Les horaires du personnel cadre sont annualisés.

Egide emploie 4 salariés à mi-temps et 18 personnes à temps partiel (4/5^{ème} soit 80 % du temps de travail hebdomadaire).

Absentéisme

En dehors des absences pour maladie ou maternité, rémunérées ou non, l'entreprise ne constate pas d'absentéisme particulier. En 2008, 27 087 heures d'absence ont été constatées, principalement imputables à des congés longue maladie.

Rémunérations et évolutions

La masse salariale brute versée en 2008 a été de 5 112 567 euros, dont 1 037 013 euros pour le site de Trappes et 4 075 554 euros pour le site de Bollène. L'augmentation moyenne des salaires de l'exercice a été d'environ 2,5 %.

L'ensemble du personnel de la société est payé mensuellement, sur une base de 12 ou de 13 mois. Aucun salarié n'est payé au rendement.

Charges sociales

Le montant des charges sociales patronales enregistré dans les comptes de l'exercice 2008 est de 2 024 047 euros, soit 39,6 % de la masse salariale brute. Le montant des charges sociales salariales assises sur les salaires versés en 2008 est de 1 089 248 euros (soit 21,3 %).

Intéressement, participation et plan d'épargne

Un accord d'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise a été signé en 2007 entre la société et le personnel, représenté par le secrétaire du comité d'entreprise. Cet accord a été conclu pour une période de 3 ans, du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2009. Cet intéressement est calculé annuellement à partir du résultat courant avant impôts de la société. Il est réparti uniformément entre tous les salariés de l'entreprise comptant au moins trois mois d'ancienneté, au prorata du nombre d'heures de présence au cours de l'exercice concerné. Compte tenu du résultat courant déficitaire, il n'a pas été versé d'intéressement au titre de l'exercice 2008.

Par ailleurs, l'ensemble du personnel bénéficie de la participation légale selon les calculs de base prévus par la loi. Compte tenu des résultats réalisés, il n'a pas été versé de participation légale au titre de l'exercice 2008.

Il n'existe pas au sein de l'entreprise de plan d'épargne en faveur des salariés.

Egalité professionnelle entre hommes et femmes

Bien que le personnel d'atelier soit majoritairement féminin, il n'y a aucun poste au sein de l'entreprise qui pourrait engendrer une inégalité de traitement entre les hommes et les femmes.

Relations professionnelles et accords collectifs

Les élections du comité d'entreprise ont été organisées en 2006. Un seul comité d'entreprise regroupant les deux sites (Bollène et Trappes) a été élu pour une durée de 4 ans.

En dehors des relations formelles avec le comité d'entreprise, Egide favorise le dialogue direct entre les responsables hiérarchiques et leur personnel. Ainsi, en fonction des besoins ou des sujets d'actualité, des réunions sont organisées avec tout ou partie du personnel, sans qu'il existe de structure particulière pour cela.

Le 28 janvier 2009, le syndicat SPEA du Tricastin (CFDT) a désigné un délégué syndical au sein de l'établissement de Bollène. Ainsi, pour la négociation annuelle des augmentations salariales pour l'exercice en cours, le SPEA se substituera au comité d'entreprise jusqu'à la partie prenante.

Conditions d'hygiène et de sécurité

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni 4 fois à Bollène au cours de l'exercice 2008. La société a été amenée à constater 9 accidents non graves de travail ayant touché des salariés. Elle n'a par contre pas enregistré de maladie professionnelle durant cette année.

Au cours de l'exercice, les taux et cotisations d'accident du travail ont été les suivants :

Site de Trappes	Taux : 1,07 %	Cotisation : 10 910 €
Site de Bollène	Taux : 2,16 %	Cotisation : 87 034 €

Formation

En 2008, Egide a engagé un total de 31 673 euros au titre de la formation, interne et externe. Le nombre d'heures de formation utilisées en 2008 dans le cadre du droit individuel à la formation est non significatif au regard du nombre d'heures (environ 3 500 heures) acquises par les salariés d'Egide SA.

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Egide emploie directement sur le site de Bollène 13 salariés, reconnus handicapés (non moteur). Aucun handicap ne fait suite à un accident survenu dans le cadre de l'activité de la société.

Œuvres sociales

En matière d'œuvres sociales, la société propose directement à ses salariés une participation aux tickets restaurant ainsi qu'une participation à une mutuelle santé. En 2008, la société a ainsi engagé 139 014 euros au titre des tickets restaurant et 38 618 euros pour la prise en charge partielle de la mutuelle.

Par ailleurs, Egide alloue un budget au comité d'entreprise qui s'est élevé à 60 875 euros pour l'exercice 2008, soit 1,2 % de la masse salariale. Ce budget est redistribué aux salariés sous forme de bons cadeaux, sorties, repas, etc...

Recours à l'intérim

Au titre de l'exercice 2008, Egide SA a enregistré dans ses charges 30 466 euros payés aux sociétés d'intérim et 6 841 euros aux sociétés de services ayant mis du personnel à disposition de l'entreprise (frais de gardiennage des sites), ce qui représente l'équivalent de 0,7 % de la masse salariale annuelle.

Impact territorial des activités en matière d'emploi et de développement général

Egide entre en contact avec les antennes locales de l'Agence Nationale Pour l'Emploi dès que des besoins en recrutement se présentent.

Relations entretenues avec les partenaires sociaux

Egide entretient des contacts avec les associations d'insertion comme l'AGEFIPH (Association pour la Gestion du Fonds d'Insertion Professionnel des Handicapés) ou bien les Centres d'Activité par le Travail (restaurant utilisé pour les repas d'affaires). Par ailleurs, dans le cadre de la taxe d'apprentissage, la société verse une quote-part à des établissements d'enseignement.

Filiales étrangères et impact sur le développement régional

Egide détient 3 filiales basées aux Etats Unis, en Angleterre et au Maroc. Les salariés de ces filiales sont issus du bassin d'emploi propre à chaque pays. A l'exception d'un ingénieur français détaché au Maroc, l'ensemble du personnel est local. Fin 2008, cet ingénieur a été comme prévu réintégré sur le site de Bollène ; il a été remplacé par une embauche marocaine.

Respect des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail

Egide, société française, et ses filiales américaines et anglaises respectent par principe les conventions internationales en matière de droit du travail. Concernant la filiale marocaine, le directeur de l'usine, qui est français (le même que celui du site de Bollène), applique dans le respect des lois en vigueur au Maroc, les règles européennes.

La majorité des fournisseurs travaillant avec Egide étant européens ou américains, la société est a priori à l'abri du non respect par ces derniers des conventions de l'OIT.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITÉ

En application du décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris pour l'application de l'article L.225-102-1 alinéa 4 du code de commerce, un certain nombre d'informations relatives aux conséquences environnementales de l'activité d'Egide SA sont indiquées ci-après :

Consommations de ressources en eau, matières premières et énergie

Dans le cadre de son activité, la société consomme de l'eau pour le refroidissement de ses fours et l'alimentation de sa chaîne de galvanoplastie. Dans un souci d'économie, Egide a mis en place un système de refroidissement des fours en circuit fermé, avec installation de tours de refroidissement. Dans le même ordre d'idées, le traitement de surface est passé du système de rinçage courant à un système dit "à bain mort", c'est à dire que les bains de rinçage sont changés périodiquement au lieu d'être en circuit ouvert continu.

En matière d'énergie, la société utilise des fours de brasage et de frittage à haute température, forts consommateurs d'électricité. Ces fours consomment également des gaz (azote et hydrogène) approvisionnés régulièrement auprès de fournisseurs spécialisés.

Enfin, dans le cadre de la réalisation des tests d'herméticité de ses produits, l'entreprise utilise de l'hélium, également approvisionné en bouteilles par des fournisseurs spécialisés.

Les consommations de produits cités ci-dessus sont résumées dans le tableau suivant :

Ressource	Unité	Consommation 2008
Eau (toutes utilisations)	m ³	11 480
Electricité	kWh	3 407 011
Gaz de ville	kWh	1 466 814
Hydrogène	m ³	26 328
Azote	Kg	829 467

Dans le cadre de sa certification ISO 14001, Egide veille à limiter sa consommation de toutes ces ressources.

Pour sa production, Egide utilise principalement du kovar (ou dilver P1) comme matière première. Le kovar est un alliage de fer, de nickel et de cobalt et entre dans la composition des produits achetés par la société auprès d'usineurs ou d'emboutisseurs. Le kovar est approvisionné auprès de sociétés spécialisées françaises ou américaines. Possédant un stock en grande quantité (environ 28,5 tonnes), Egide n'a acheté que peu de kovar au cours de l'exercice.

Egide consomme également de l'aurocyanure pour ses activités de traitement de surface. Au cours de l'exercice 2008, un total de 65 kg d'aurocyanure a été acheté, représentant

l'équivalent de 44 kg d'or métal pour lequel aucune difficulté d'approvisionnement n'est rencontrée.

Rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Egide possède des équipements de traitement de surface, principalement composés d'une chaîne semi-automatique de galvanoplastie et de bains chimiques de différentes natures. Tous ces équipements sont construits sur des bacs de rétention, eux-mêmes reliés à des cuves de stockage, pour prévenir tout risque de pollution des sols en cas de débordement accidentel.

Après traitement de surface, les boîtiers fabriqués par Egide sont séchés par immersion dans un bain d'HydroChloroFluoroCarbure (HCFC). Ce produit entrant dans le cadre du programme européen de réduction des gaz ayant un impact sur la couche d'ozone, son utilisation est appelée à être interdite. La société qualifie ainsi le produit qui remplacera le HCFC et compte l'utiliser dans le courant de l'année 2009.

Nuisances sonores et olfactives

L'activité traitement de surface peut être la source d'odeurs liées à l'activité, odeurs qui sont cependant neutralisées par les installations d'aspirations en salle de galvanoplastie. En cas d'arrêt accidentel de ces extractions, une procédure permet l'arrêt de la chaîne et la mise en sécurité du personnel. L'air extrait est traité par un laveur d'air, équipement qui piège toutes les émissions polluantes avant rejet à l'extérieur.

Ce laveur d'air est d'ailleurs la seule source de nuisance sonore externe. Le bruit reste cependant dans les normes en vigueur et ne procure aucune gêne compte tenu de l'environnement dans lequel se situe la société (champs agricoles et bâtiments industriels).

Concernant les nuisances sonores internes, donc susceptibles d'affecter les salariés, il n'en existe pas à l'exception de celles liées au fonctionnement de l'atelier d'usinage. Les machines-outils sont en effet bruyantes, mais conformes aux normes en vigueur et contrôlées par la CRAMIF. Egide tient cependant à disposition de son personnel des casques anti-bruit.

Mesures prises pour limiter les atteintes à l'environnement

Egide exerce son activité dans une zone industrielle, entourée par une déchèterie, des champs agricoles, un contre canal parallèle au Rhône et la centrale nucléaire de Tricastin. Cet environnement limite de fait les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales ou végétales protégées. Concernant les rejets d'effluents, Egide a décidé de les stocker dans une station construite à cet effet puis de les faire évacuer régulièrement par des sociétés spécialisées. Par ailleurs, dans le cadre de la certification ISO 14001, un certain nombre de mesures ont été identifiées et mises en place en 2008 (recyclage des papiers et cartons, suppression de l'utilisation des flo-pak, ...).

Démarches de certification en matière d'environnement

L'activité d'Egide est soumise à autorisation d'exploitation délivrée par la Préfecture. La société fait donc l'objet de nombreux contrôles de la part d'organismes tels que la Drire, l'Agence de l'Eau, la CRAM ou l'APAVE (analyse des rejets). Certifiée ISO 9001 version

2000, l'entreprise a obtenu fin 2007 la certification ISO 14001 version 2004. En 2008, les audits réglementaires menés par l'AFAQ ont confirmé ces certifications.

Conformité de la société aux dispositions en matière d'environnement

Soumise à autorisation d'exploitation constatée par arrêté préfectoral, Egide applique les dispositions législatives et réglementaires en matière d'environnement. En cas d'évolution des normes en vigueur, la société s'engage, en accord avec la Drire notamment, à engager les mises en conformité demandées.

Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement

Au cours de l'exercice 2008, le coût du contrat d'apprentissage supporté par l'entreprise "Hygiène – Sécurité – Environnement" a été de 7 888 euros pour l'année.

Services internes à l'entreprise responsables des problèmes d'environnement

La direction générale, la direction de l'usine de Bollène et la direction de la qualité et environnement, en concertation avec le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de l'entreprise, sont directement en charge des conséquences de l'activité de l'entreprise sur son environnement. Un salarié en contrat d'apprentissage est dédié spécialement à l'étude des problèmes d'environnement. L'entreprise s'appuie également sur les organismes extérieurs compétents en la matière comme la Drire, l'APAVE ou des consultants spécialisés.

Provisions et garanties en matière d'environnement

Il n'est provisionné aucun frais spécifiques à engager en matière d'environnement.

Montant des indemnités versées en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement

Aucune indemnité n'a été versée à ce titre au cours de l'exercice 2008.

Objectifs assignés aux filiales de la société en matière d'environnement

Préalablement à l'acquisition des filiales étrangères (Egide USA et Egide UK), la société avait fait réaliser un audit environnemental, qui avait confirmé qu'aucune des deux sociétés n'était en infraction vis-à-vis de la législation en vigueur dans leur pays respectif. Depuis, Egide s'attache à faire respecter à ses filiales américaines et anglaises les normes en cours et les éventuelles évolutions associées.

Concernant Egima, qui est une création d'usine, Egide a appliqué au Maroc les normes environnementales européennes, bien plus contraignantes que les normes locales. Une station de traitement des effluents, intégrée à la ligne de galvanoplastie, permet à cette filiale de ne rejeter aucun déchet dans l'environnement, si ce n'est de l'eau pure.

D'une manière générale, Egide fait appliquer à l'ensemble de ses filiales les normes environnementales propres à chaque pays.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

A la clôture de l'exercice 2008, la société détient directement 3 sociétés à 100 % :

- Egima, société de droit marocain créée le 1^{er} novembre 2000,
- Egide USA LLC, société de droit américain (Delaware) créée le 8 novembre 2000,
- Egide UK Ltd, société de droit anglais créée le 4 avril 2002.

La société Egide USA LLC n'a pas d'activité industrielle et détient 100 % des titres de la société Egide USA Inc., société de droit américain (Maryland). Celle-ci a été acquise par Egide, via sa filiale Egide USA LLC, le 29 décembre 2000 et exerce une activité industrielle.

Aucune de ces filiales n'est cotée en bourse.

AUTRES INFORMATIONS

Contrat de liquidité

L'assemblée générale n'ayant pas statué sur une résolution visant à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions, aucun contrat de liquidité n'a été mis en place par la société.

Au 31 décembre 2008, Egide ne détenait directement aucune de ses propres actions.

Evolution boursière du titre et des BSA

Au 31 décembre 2008, 82,92 % du capital social de la société est détenu par le public, le reste étant détenu par les dirigeants et les actionnaires financiers historiques.

Compte tenu d'un nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2008 de 1 286 122 et d'un cours de clôture en date du 30 décembre 2008 de 4,99 €, la capitalisation boursière était de 6,42 millions d'euros.

Action (FR0000072373)

La moyenne mensuelle des transactions journalières effectuées en 2008 a été de 923 titres échangés ; le détail est indiqué dans le tableau ci-dessous (source Euronext Paris) :

Mois	Volume	Mois	Volume
Janvier	1 228	Juillet	694
Février	399	Août	861
Mars	475	Septembre	804
Avril	422	Octobre	2 013
Mai	674	Novembre	1 784
Juin	805	Décembre	953

Les cours extrêmes ont été les suivants au cours de l'exercice 2008 (source Euronext Paris) :

	Plus haut	Plus bas
Cotation en séance	19,93 €	4,00 €
Cours de clôture	19,20 €	4,26 €

BSA (FR0010361568)

Depuis la réalisation de l'augmentation de capital en août 2006, des bons de souscription d'actions sont également cotés sur Euronext. Au 31 décembre 2008, 284 538 bons étaient cotés. La moyenne mensuelle des transactions journalières effectuées en 2008 a été de 368 bons échangés ; le détail est indiqué dans le tableau ci-dessous (source Euronext Paris) :

Mois	Volume	Mois	Volume
Janvier	309	Juillet	402
Février	111	Août	0
Mars	26	Septembre	40
Avril	466	Octobre	436
Mai	60	Novembre	494
Juin	551	Décembre	421

Les cours extrêmes ont été les suivants au cours de l'exercice 2008 (source Euronext Paris) :

	Plus haut	Plus bas
Cotation en séance	3,00 €	0,03 €
Cours de clôture	3,00 €	0,03 €

Informations sur les charges non fiscalement déductibles

Aucune dépense somptuaire non déductible visée par le C.G.I n'a été enregistrée dans les comptes sociaux de l'exercice 2008.

Informations sur les dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Rapport du président du conseil d'administration

Le rapport du président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société, conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce, résultant de l'article 117 de la loi de sécurité financière, est joint en annexe.

Rapports des commissaires aux comptes

Le rapport général des commissaires aux comptes, leur rapport sur les comptes consolidés, leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce ainsi que leur rapport sur le rapport du président du conseil d'administration sont joints en annexe.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Arrêté des comptes sociaux et consolidés

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du code de commerce, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés qui vous ont été présentés. Nous vous demandons également d'approuver les conventions de l'article L.225-38 du code de commerce.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à un montant de 1 606 111,72 euros de la manière suivante :

- imputation sur le poste " Prime d'émission " pour 60,00 euros
- affectation sur le poste " Report à nouveau" pour le solde, soit 1 606 051,72 euros

Constatation de la perte de la moitié du capital social

Du fait des pertes constatées, les capitaux propres de la société au 31 décembre 2008 sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, nous vous proposons de décider de ne pas dissoudre la société par anticipation et de régulariser la situation dans les deux ans qui suivent la constatation de ces pertes.

Jetons de présence

Nous vous proposons d'attribuer aux administrateurs pour l'exercice en cours un montant total de jetons de présence de 18 000 euros, intégralement déductibles.

Nomination de nouveaux commissaires aux comptes titulaire et suppléant

Compte tenu de la démission du cabinet Jacques Wenig et Associés de sa fonction de commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Jean Marc Le Mer de sa fonction de commissaire aux comptes suppléant, nous vous proposons de nommer en remplacement un nouveau commissaire aux comptes titulaire ainsi qu'un nouveau commissaire aux comptes suppléant pour la durée du mandat restant à courir (soit à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009).

Autorisation d'augmentation du capital

Nous vous rappelons que le conseil d'administration dispose d'autorisations données par l'assemblée générale du 20 juin 2007 relatives aux émissions d'actions, de bons ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (13^{ème} résolution) et avec suppression du droit préférentiel de souscription (14^{ème} résolution).

Nous vous proposons de mettre fin aux autorisations en vigueur et d'autoriser de nouvelles délégations de compétence au conseil d'administration.

En conséquence, nous vous demandons de conférer au conseil d'administration :

- une délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, avec maintien du droit préférentiel de souscription
- une délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription
- une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription

Ces délégations ont pour objet de donner au conseil d'administration, dans le délai légal de 26 mois, toute latitude pour procéder aux époques de son choix, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions ordinaires et/ou de toute valeur mobilière donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires.

Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées ne pourrait être supérieur à dix millions d'euros (10 000 000 €). Ce montant inclurait la valeur nominale globale des actions ordinaires supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital.

Le montant nominal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société pouvant être émises ne pourrait être supérieur à cent millions d'euros (100 000 000 €).

Ces émissions pourraient être réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, notamment afin de faciliter le placement auprès des investisseurs institutionnels ou étrangers.

En cas de maintien du droit préférentiel de souscription, si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le conseil d'administration pourra utiliser les facultés prévues par la loi et notamment, offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

En cas d'émission par appel public à l'épargne sans droit préférentiel de souscription, le conseil d'administration pourrait conférer aux actionnaires la faculté de souscrire en priorité. Dans cette hypothèse, la somme revenant ou devant revenir à la société pour chacune des actions ordinaires émises, après prise en compte en cas d'émission de bons de souscription d'actions du prix de souscription desdits bons, sera égale à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 %.

Le conseil pourrait décider d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital social de la société avec ou sans droit préférentiel de souscription, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les délais et limites prévus par la réglementation applicable au jour de l'émission (à ce jour, dans les trente jours de la clôture de la souscription et dans la limite de 15 % de l'émission initiale), notamment en vue d'octroyer une option de sur-allocation conformément aux pratiques de marché.

Ainsi, le conseil d'administration disposerait, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais d'augmentation de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

Par ailleurs, pour se conformer aux dispositions de l'article L.225-129 du code de commerce, la présente assemblée devant statuer sur des projets de délégations de compétence en vue d'augmenter le capital, nous vous proposons également de statuer sur un projet de délégation à donner au conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, permettant de réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise et effectuée dans les conditions de l'article L.3332-18 à 24 du code du travail. Le montant nominal maximum de la ou des augmentations de capital pouvant être réalisées par utilisation de la délégation est limité à 1 % du capital au jour de la décision d'augmentation.

Dans le contexte économique actuel, la mise en place dans l'immédiat d'un plan d'épargne entreprise n'apparaît pas opportune à votre conseil d'administration, qui vous invite en conséquence à reporter cette décision à une prochaine assemblée générale en votant contre la résolution soumise à votre vote.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles. Nous vous invitons à approuver, par votre vote, le texte des résolutions que nous vous proposons.

Nous vous précisons que le présent rapport tient lieu d'exposé sommaire de la situation de la société visé à l'article R.225-81 al.3 du code de commerce.

Le Conseil d'Administration

Tableau des résultats des 5 derniers exercices (en euros)

DATE D'ARRETE Durée de l'exercice	31/12/08 12 mois	31/12/07 12 mois	31/12/06 12 mois	31/12/05 12 mois	31/12/04 12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	12 861 220	12 861 190	12 858 310	9 982 560	9 933 140
Nombre d'actions :					
- ordinaires	1 286 122	1 286 119	1 285 831	998 256	993 314
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	64 306	64 305	64 291	49 912	49 665
OPERATIONS et RESULTATS					
Chiffre d'affaires HT	18 477 859	15 395 609	14 610 603	13 722 541	11 964 492
Résultat avant impôts, participation, dot.	856 987	(1 833 453)	(2 738 482)	(1 923 153)	(3 580 829)
Amortissements et provisions					
Impôts sur les bénéfices	(223 476)	(159 264)	(60 372)	(20 930)	(25 694)
Participation des salariés					
Dotations amortissements et provisions	2 686 575	4 259 580	2 238 118	5 606 533	5 539 778
Résultat net	(1 606 112)	(5 933 769)	(4 916 228)	(7 508 756)	(9 094 913)
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements et provisions	0,84	(1,30)	(2,08)	(1,91)	(3,58)
Résultat après impôt, participation, dot. amortissements et provisions	(1,25)	(4,61)	(3,82)	(7,52)	(9,16)
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	183	200	190	175	177
Masse salariale	5 113 233	5 293 518	4 942 017	4 530 775	4 468 189
Sommes versées en avantages sociaux [Sécurité Soc., œuvres sociales..]	2 031 254	1 984 436	1 728 995	1 790 983	1 687 187

Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoir accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital au 31 décembre 2008

	Date de l'AG	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Utilisation des délégations les années précédentes	Utilisation des délégations au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS	20/06/07	19/08/09	<u>Actions</u> 10 000 000 € <u>Titres créance</u> 100 000 000 €	Non	Non	<u>Actions</u> 10 000 000 € <u>Titres créance</u> 100 000 000 €
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS	20/06/07	19/08/09	<u>Actions</u> 10 000 000 € <u>Titres créance</u> 100 000 000 €	Non	Non	<u>Actions</u> 10 000 000 € <u>Titres créance</u> 100 000 000 €
Autorisation d'émettre des options de souscription d'actions	20/06/07	19/08/10	5 % du capital	Non	Non	2,12 % du capital

Il est précisé que la résolution déléguant au conseil d'administration la compétence d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés adhérents à un plan d'épargne entreprise institué à l'initiative de la société a été rejetée, à la demande du conseil d'administration, par l'assemblée générale du 20 juin 2007.

Inventaire des valeurs mobilières
--

Les valeurs mobilières inscrites à l'actif du bilan d'Egide SA au 31 décembre 2008 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

<i>Montants en euros</i>	Quantité	Valeur nette
<u>Titres immobilisés</u>		
Actions Egide USA LLC	-	0
Actions Egima	14 800	0
Actions Egide UK Ltd	657 064	0
Sous total titres immobilisés		0
<u>Valeurs mobilières de placement</u>		
SICAV LCL monétaire	6	284 008
SICAL Etoile Jour Sécu	15	57 447
SICAV Etoile Eonia	3	307 112
SICAV Etoile CT Institution	12	108 212
Sous total VMP		756 779
Total valeur nette comptable		756 779

Etat des sûretés, cautionnements et garanties donnés par la société

Engagements donnés

En faveur des sociétés liées :

- Egide SA a remis en gage des SICAV :
 - au Crédit Lyonnais jusqu'au 12 février 2010, pour un montant à l'origine de 1 420 k€ afin de garantir l'emprunt à moyen terme accordé à la filiale marocaine Egima. Le montant de ce gage est réduit chaque trimestre à hauteur du solde de l'emprunt restant à rembourser. Cette opération permet de libérer une SICAV nantie quand la réduction du gage est au moins égale à la valeur unitaire d'une SICAV support. Au 31 décembre 2008, le solde du gage, en valeur actualisée au 31 décembre 2008, est de 336 k€ pour un solde d'emprunt de 328 k€.
 - au Crédit du Nord, pour un montant à l'origine de 57 k€ afin de garantir la caution bancaire accordée à la filiale marocaine Egima, dans le cadre des cessions d'admissions temporaires. La garantie est valable jusqu'à mainlevée de cette caution. La valeur actualisée des SICAV nanties au 31 décembre 2008 est de 64 k€.
- Egide SA s'est portée caution à première demande en faveur du Crédit du Maroc afin de garantir l'emprunt à long terme accordé par cette banque à Egima, jusqu'au remboursement complet de ce prêt le 21 mars 2015, pour un montant de 654 K€.
- Egide SA s'est portée caution en faveur de la banque Lloyds pour sa filiale Egide UK :
 - dans le cadre de la mise en place d'un contrat d'affacturage en avril 2008, pour un montant de 350 k£ représentant 367 k€ au 31 décembre 2008
 - dans le cadre de la mise en place d'un financement de matériels en avril 2008, pour un montant de 65 k£ représentant 68 k€ au 31 décembre 2008
- Egide SA s'est portée caution en faveur de la société 4 Washington Street Investments LLC pour un montant couvrant tous les loyers et autres sommes pouvant être dû par Egide USA Inc. dans le cadre du contrat de bail signé entre les deux sociétés en octobre 2008, ce qui représente un montant d'environ 2,4 m\$ soit 1,7 m€ au 31 décembre 2008.
- Egide SA s'est portée caution en faveur de la société Keltic dans le cadre de la mise en place d'un contrat de financement (basé sur les créances clients et les stocks) pour sa filiale Egide USA Inc. en décembre 2008, pour un montant maximum de 1,75 m\$ représentant 1,26 m€ au 31 décembre 2008.

En faveur de tiers divers :

- Le nombre d'heures de formation utilisées en 2008 dans le cadre du Droit Individuel à la Formation est non significatif au regard du nombre d'heures acquises (environ 3 500 heures) par les salariés d'Egide SA.

Engagements reçus

- Aucune garantie bancaire n'a été émise au profit d'Egide.

Engagements réciproques

- Dans le cadre de la mise en place de l'affacturage en avril 2006, Egide SA a souscrit une police d'assurance crédit dans laquelle elle a désigné les factors comme bénéficiaires des indemnisations à percevoir en cas de défaillance des clients de la société. Les obligations d'indemnisation de la compagnie d'assurance sont limitées vis-à-vis de la société à un décaissement maximum égal à 1 500 k€.

Tableau des honoraires des commissaires aux comptes
--

Les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par le groupe Egide au titre de l'exercice 2008 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Jacques Wenig et Associés				PricewaterhouseCoopers Audit			
	Montants en euros		%		Montants en euros		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
<u>Audit</u>								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	83 572	76 478	100	100	155 039	81 724	91	86
- Autres missions accessoires et missions autres missions d'audit	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Sous total</i>	<i>83 572</i>	<i>76 478</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>155 039</i>	<i>81 724</i>	<i>91</i>	<i>86</i>
<u>Autres prestations</u>								
Juridique, fiscal, social *	-	-	-	-	15 599	12 989	9	14
<i>Sous total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>15 599</i>	<i>12 989</i>	<i>9</i>	<i>14</i>
TOTAL	83 572	76 478	100	100	170 637	94 713	100	100

* les prestations ont été effectuées pour les filiales étrangères



COMPTES ANNUELS CONSOLIDES
EXERCICE 2008

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

(montants en milliers d'euros)

EGIDE SA - P.A. de Pissaloup – 78190 TRAPPES France

BILAN

ACTIF (en K€)	Notes	Valeurs nettes au 31/12/2008	Valeurs nettes au 31/12/2007
Immobilisations incorporelles	3.3.	3	6
Immobilisations corporelles	3.3.	3 017	5 484
Immobilisations financières	3.3.	138	22
Autres actifs non courants	3.4.	400	826
Actifs non courants		3 558	6 338
Stocks	3.5.	5 350	5 091
Clients et autres débiteurs	3.6.	7 541	6 802
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.7.	1 196	1 416
Autres actifs courants	3.8.	179	360
Actifs courants		14 266	13 669
TOTAL ACTIF		17 824	20 007

PASSIF (en K€)	Notes	Valeurs au 31/12/2008	Valeurs au 31/12/2007
Capital apporté	3.9.	12 861	12 861
Primes liées au capital social		349	355
Réserve légale		402	402
Réserves consolidées		- 4 010	1 871
Résultat		- 2 263	- 6 141
Ecart de conversion		- 1 860	- 1 933
Titres d'auto-contrôle			
Intérêts minoritaires			
Capitaux propres		5 480	7 415
Provisions non courantes	3.10.	215	253
Dettes financières à plus d'un an	3.11.	682	995
Passifs non courants		897	1 248
Provisions courantes	3.10.		16
Dettes financières à moins d'un an	3.11.	4 031	4 207
Fournisseurs et autres créditeurs	3.11.	7 416	7 121
Passifs courants		11 447	11 344
TOTAL PASSIF		17 824	20 007

COMPTE DE RESULTAT (en K€)	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires		29 847	26 170
Achats consommés		- 13 853	- 12 936
Var. stocks de pdts finis & en cours		- 96	92
Charges de personnel		- 12 093	- 12 261
Charges externes		- 4 664	- 4 873
Impôts et taxes		- 554	- 577
Amort. & dépr. des immobilisations	3.3.	- 1 128	- 1 178
Dotations et reprises de dépr. & provis.	3.5, 6, 10	- 30	6
Autres produits et charges opérationnels	3.3, 12	865	148
Résultat opérationnel	3.13.	- 1 706	- 5 410
Produits de trésorerie et équiv. de trés.	3.14.	44	69
Coût de l'endettement financier brut	3.14.	- 520	- 431
Coût de l'endettement financier net	3.14.	- 476	- 362
Autres produits et charges financiers	3.14.	- 76	- 370
Impôt sur le résultat	3.12.	- 4	0
Résultat de l'exercice		- 2 263	- 6 141
. part du Groupe		- 2 263	- 6 141
. intérêts minoritaires			0
Résultat par action (en €)		- 1.76	- 4.78
Résultat dilué par action (en €)		- 1.76	- 4.78

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en K€)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves légale et consolidées	Autres capitaux propres	Résultat	Capitaux propres
Situation au 01/01/2007 (1) (2)	1 285 831	12 858	4 532	3 284	- 2 029	- 5 064	13 581
Variation du capital de la société – mère	288	3	6				8
Affectation du résultat de l'exercice 2006 (3)			- 4 183	- 881		5 064	0
Résultat consolidé de l'exercice						- 6 141	- 6 141
Options de souscription d'actions				114			114
Variation de l'écart de conversion					97		97
Situation au 31/12/2007	1 286 119	12 861	355	2 517	- 1 933	- 6 141	7 659
Variation du capital de la société – mère	3						
Affectation du résultat de l'exercice 2007			- 6	- 6 136		6 141	0
Résultat de l'exercice						- 2 263	- 2 263
Options de souscription d'actions				11			11
Variation de l'écart de conversion					73		73
Situation au 31/12/2008	1 286 122	12 861	349	- 3 608	- 1 860	- 2 263	5 480

(1) Le report à nouveau créditeur de 586 KE présenté antérieurement dans la colonne « Primes », a été reclassé dans la colonne « Réserves légale et consolidées »

(2) Les réserves consolidées sont augmentées de 244 KE dans le but de corriger une erreur d'évaluation du stock de matières premières chez Egide SA

(3) La perte de l'exercice 2006 (4 915 KE) affectée antérieurement dans la colonne « Primes », a été reclassée à hauteur de 733 KE dans la colonne « Réserves légale et consolidée », conformément aux dispositions de la 3^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 20 juin 2007 (affectation du résultat 2006)

Il n'y a pas d'intérêts minoritaires dans le Groupe Egide.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en K€)

	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net des sociétés intégrées	- 2 263	- 6 141
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
amortissements, dépréciations et provisions (1)	1 042	1 211
plus-values de cession d'immobilisations incorp. & corp.	- 808	- 2
Autres	255	- 123
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)		
(augmentation) / diminution des stocks	- 258	218
(augmentation) / diminution des créances clients	- 200	309
(augmentation) / diminution des autres créances	- 164	2 159
augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs	191	6
augmentation / (diminution) des dettes fiscales et sociales	39	193
augmentation / (diminution) des autres dettes	192	419
Flux de trésorerie liés à l'activité	- 1 974	- 1 751
Acquisitions d'immobilisations	- 344	- 789
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	2 333	7
Incidence des variations de périmètre		
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	1 989	- 782
Augmentations de capital en numéraire		3
Variation des autres fonds propres		6
Souscriptions d'emprunts auprès d'établissements de crédit ou crédit-bail	64	1 030
Remboursements d'emprunts auprès d'établissements de crédit ou crédit-bail	- 1 582	- 377
Dettes financières relatives à l'affacturage et au crédit revolving	1 030	- 687
Variation de nantissement de sicav	253	235
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	- 236	210
Variation de trésorerie	- 221	- 2 323
Trésorerie de clôture *	1 190	1 405
Trésorerie d'ouverture *	1 405	3 745
Incidence des variations de cours des devises	- 5	17
Variation de la trésorerie	- 221	- 2 323

(1) hors dépréciations sur actif circulant

(2) en valeurs nettes

Les dettes fournisseurs présentant une échéance à fin décembre 2008 et réglées au début du semestre suivant se sont élevées à 494 KE et à 394 KE au titre de décembre 2007 réglées début 2008.

* : pour information, les montants de trésorerie au 31/12/2008 et 31/12/2007 se décomposent comme suit :

(en K€)	Solde au 31/12/2008	Solde au 31/12/2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 196	1 416
Découverts bancaires et intérêts courus	- 6	- 11
Trésorerie dans le tableau de flux	1 190	1 405

NOTES

GÉNÉRALITÉS	8
INFORMATIONS RELATIVES AU RÉFÉRENTIEL DE CONSOLIDATION ET AU PÉRIMÈTRE	8
1.1. BASE DE PRÉPARATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	8
1.2. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION	9
1.3. RÈGLES DE CONSOLIDATION	9
PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	9
2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX	9
2.2. MÉTHODE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	9
2.3. ECART D'ACQUISITION	10
2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10
2.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	11
2.6. TEST DE DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS	11
2.7. IMMOBILISATIONS ACQUISES PAR VOIE DE LOCATION-FINANCEMENT.....	12
2.8. STOCKS ET ENCOURS	12
2.9. CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS LIBELLÉS EN DEVISES ÉTRANGÈRES	12
2.10. COMPTES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES	13
2.11. DETTES ET CRÉANCES	13
2.12. DISPONIBILITÉS	13
2.13. IMPÔTS DIFFÉRÉS.....	13
2.14. PROVISION POUR PENSIONS ET AVANTAGES SIMILAIRES	14
2.15. PROVISIONS	14
2.16. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS	14
2.17. AFFACTURAGE.....	15
2.18. INFORMATION SECTORIELLE	15
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT	16
3.1. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DÉTERMINANTS.....	16
3.2. GESTION DU RISQUE FINANCIER	16
3.2.1. <i>Risques de change</i>	16
3.2.2. <i>Risques de taux</i>	17
3.2.3. <i>Risques de liquidité</i>	17
3.3. IMMOBILISATIONS	18
3.4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	20
3.5. STOCKS ET ENCOURS	20
3.6. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	21
3.7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	22
3.8. AUTRES ACTIFS COURANTS	22
3.9. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL APPORTÉ	22
3.9.1. <i>Plans d'options de souscription d'actions</i>	22
3.9.2. <i>Autorisations d'augmentation de capital</i>	23
3.10. PROVISIONS	24
3.11. ETAT DES DETTES	24
3.12. IMPÔT ET CRÉDIT D'IMPÔT	25
3.13. INFORMATION SECTORIELLE	26
3.13.1. <i>Secteur primaire</i>	26
3.13.2. <i>Secteur secondaire</i>	26
3.14. RÉSULTAT FINANCIER	27
3.15. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	27
3.16. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	28
3.17. VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	29
3.18. HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS LÉGAUX.....	30
EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	30

Généralités

Egide conçoit, produit et distribue des composants hermétiques d'encapsulation (boîtiers électroniques passifs) servant à la protection et à l'interconnexion des systèmes électroniques.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés établis au 31 décembre 2008, dont le total du bilan est de 17 824 KE, et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégage une perte de 2 263 KE arrêtée par le Conseil d'Administration du 21 avril 2009.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros (KE), sauf indication contraire.

L'arrêté annuel se fait au 31 décembre, l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Informations relatives au référentiel de consolidation et au périmètre

1.1. Base de préparation de l'information financière

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Egide présente ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne et publiées par l'IASB au 31 décembre 2008. Ce référentiel comprend les IFRS et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations applicables au 31 décembre 2008. Cet ensemble de normes et leurs interprétations sont communément appelées normes IFRS ou "IFRS" par simplification.

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune norme ou interprétation déjà publiée non entrée en vigueur au 31 décembre 2008. La réflexion sur l'impact potentiel de ces normes ou interprétations est en cours. Le Groupe n'anticipe pas à ce stade de sa réflexion d'impact matériel.

Les impacts de l'application d'IFRS 7 ont été traduits dans les paragraphes 3.2, 3.4 et 3.11. L'amendement IAS 1 n'a eu aucun impact sur la présentation des états financiers. IFRIC 7, 8, 9 et 10 n'ont pas eu d'impact sur les comptes clos au 31 décembre 2008.

1.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés retenues dans le cadre des comptes consolidés du Groupe Egide au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

Sociétés	Siège social	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Date d'entrée dans le groupe
Egide SA	Trappes (Yvelines)	100%	Société Mère	NA
Egide USA LLC	Wilmington – Delaware (USA)	100%	Intégration globale	08/11/2000
Egide USA Inc.	Cambridge – Maryland (USA)	100%	Intégration globale	29/12/2000
Egima	Casablanca (Maroc)	100%	Intégration globale	01/11/2000
Egide UK Ltd	Woodbridge – Suffolk (Grande Bretagne)	100%	Intégration globale	01/06/2002

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre.

1.3. Règles de consolidation

Les états financiers des différentes filiales étrangères sont retraités en conformité avec le plan comptable du Groupe et les règles communes d'évaluation des différents postes afin de garantir une homogénéité satisfaisante des informations financières.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1. Principes généraux

Les comptes consolidés de l'exercice 2008 sont élaborés dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

La situation actuelle de la trésorerie d'Egide permettant d'honorer ses dettes à échéance, la société fait donc face avec son actif disponible à son passif exigible. Compte tenu des cash flows prévisionnels attendus dans le cadre du plan stratégique d'Egide, sa réalisation nécessitant la mise en œuvre effective et en temps utile des cessions d'actifs envisagées, Egide constate que sa situation de trésorerie pourrait se tendre mais prévoit néanmoins de disposer d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses échéances des 12 mois à venir.

2.2. Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Les produits sont expédiés selon l'incoterm départ usine. Le chiffre d'affaires est reconnu lors du transfert des risques soit lors de l'expédition des produits, soit lors de la mise à disposition à l'usine.

2.3. Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué initialement par l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, des passifs identifiés et passifs éventuels acquis.

Conformément à IFRS 3, les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuellement ou en cas d'indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation est explicité au paragraphe 2.6.

2.4. Immobilisations incorporelles

Les normes IAS 36 et IAS 38 sont applicables aux immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Compte tenu du caractère "sur mesure" des produits commercialisés par Egide, les frais de recherche et développement portent, pour l'essentiel, sur des projets développés en partenariat avec ses clients. Ces coûts sont ensuite incorporés dans les coûts de prototypes facturés aux clients. En conséquence, aucun frais de recherche et de développement n'est immobilisé à l'actif du bilan du groupe.

Les immobilisations qui ont une durée de vie finie sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles généreront des avantages économiques au Groupe. Les amortissements sont calculés selon les taux suivants :

	Linéaire
Droits représentatifs de savoir-faire acquis (licences)	10 à 20 %
Logiciels	20 à 33.33%
Brevets	8.33%

La base d'amortissement n'a pas tenu compte de valeurs résiduelles à la fin de l'utilisation de l'actif car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée pour les immobilisations du groupe Egide. Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

Un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation vient en diminution de la base comptable amortissable sur la durée de vie restante.

Le test de dépréciation est explicité au paragraphe 2.6.

2.5. Immobilisations corporelles

Les normes IAS 16 et IAS 36 sont applicables aux immobilisations corporelles.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine des actifs immobilisés, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Une dépense est inscrite à l'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs qui lui sont associés iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges si elles ne correspondent pas à cette définition.

Les immobilisations en-cours correspondent à des immobilisations non encore mises en service à la clôture de l'exercice.

Quand des composants significatifs sont identifiés dans une immobilisation corporelle avec des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis sur leur propre durée de vie. Les dépenses relatives au remplacement et au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est sorti de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles généreront des avantages économiques au Groupe. Les amortissements sont calculés selon les taux suivants :

	Linéaire
Constructions	4 %
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 %
Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 à 33.33 %
Matériel et mobilier de bureau, autres agencements et installations	10 à 33.33 %

Aucune valeur résiduelle à la fin de l'utilisation de ces actifs n'a été retenue et donc n'a été déduite de la base d'amortissement.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

Un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation vient en diminution de la base comptable amortissable sur la durée de vie restante.

Le test de dépréciation est explicité au paragraphe 2.6.

2.6. Test de dépréciation des actifs non financiers

Préalablement au test de dépréciation, une identification des unités génératrices de trésorerie (UGT) a été effectuée. Une UGT est constituée par un ensemble homogène d'actifs dont

l'utilisation génère des entrées de trésorerie qui sont propres à cette UGT. Pour le Groupe Egide, il est considéré que les UGT sont les suivantes :

- les sociétés Egide SA et Egima
- la société Egide USA Inc
- la société Egide UK Ltd.

En effet, ces centres de profits reflètent le mode de génération des cash flows le plus fin que peut définir le Groupe. Le Groupe procède à l'évaluation des cash flows futurs actualisés que va générer chaque UGT. La valeur d'utilité correspondant au résultat de l'actualisation de ces cash flows est comparée à la valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels de l'UGT correspondante. Si cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, sauf si telle ou telle immobilisation ou ensemble d'immobilisations a une valeur de marché spécifique supérieure à sa valeur comptable.

2.7. Immobilisations acquises par voie de location-financement

Conformément à IAS 17, les contrats de location-financement sont retraités et inscrits dans les comptes consolidés. Les biens correspondants sont inscrits à l'actif du bilan, en contrepartie, une dette figure au passif. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue du bien concerné (cf. durées indiquées au paragraphe 2.5.).

2.8. Stocks et encours

Les stocks de matières premières, consommables et de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (majoré des frais d'acheminement) selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours, produits finis et semi-finis sont valorisés à leur coût de production comprenant l'ensemble des charges directes et indirectes de fabrication afférentes aux références reconnues bonnes en fin de fabrication ; le coût des rebuts de fabrication est enregistré directement dans les charges de l'exercice. Lorsque les prix de revient sont supérieurs aux prix de vente, diminués des frais de commercialisation des produits, une dépréciation est constituée pour la différence.

Les matières premières, les produits semi-finis et finis donnent lieu à la constitution de dépréciations calculées en fonction de leur ancienneté et de leurs perspectives d'utilisation ou de vente. Ces dépréciations sont constituées dès la première année à hauteur de 5 % et portées à hauteur de 50 à 100 % la deuxième année selon la nature des stocks et à 100 % la troisième sur la base de l'historique de dépréciation constaté. Il est précisé que le stock de matières premières comprend des composants et de la matière brute. Cette dernière, de par sa nature, se voit appliquer des règles de taux de dépréciation différents, fonction de l'écoulement possible par transformation en composants ou par revente sur un marché existant.

Les variations de stocks et en-cours et les dotations et reprises de dépréciations afférentes à ces stocks sont présentées sur une même ligne du compte de résultat du Groupe.

2.9. Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

Les états financiers sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes du Groupe.

Les comptes d'Egide USA Inc et d'Egide UK Ltd (filiales autonomes) sont convertis selon la méthode du cours de clôture, le bilan étant ainsi converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste "écarts de conversion".

Les comptes d'Egide USA LLC et d'Egima (filiales non autonomes) sont convertis selon la méthode du cours historique, le bilan étant ainsi converti au cours historique, sauf pour les éléments monétaires convertis au cours de clôture. Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste "écarts de conversion".

2.10. Comptes et opérations réciproques

Tous les comptes et opérations réciproques entre les sociétés consolidées sont ajustés puis éliminés.

2.11. Dettes et créances

Les dettes et créances sont enregistrées initialement pour leur juste valeur, celles ayant une échéance à plus d'un an étant, le cas échéant, actualisées. Leur évaluation ultérieure est effectuée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créances présentant, le cas échéant, des risques de non recouvrement, font l'objet de dépréciations à hauteur de la valeur estimée du risque.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont évaluées à la clôture au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de conversion correspondants donnent lieu à l'enregistrement de pertes ou gains de change latents en résultat financier.

2.12. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse sont évaluées au cours de clôture.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'achat. Elles sont, le cas échéant, ajustées pour tenir compte de leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice. Les VMP sont ainsi évaluées à leur juste valeur par contrepartie du résultat.

Les plus ou moins-values réalisées au cours de l'exercice sont déterminées par la méthode du "premier entré – premier sorti" (F.I.F.O.).

2.13. Impôts différés

Certains retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les principes comptables applicables pour les comptes consolidés, ainsi que certains décalages temporaires qui existent dans les comptes annuels, dégagent des différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et passifs retraités.

Les différences temporaires donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable dans un avenir prévisible.

2.14. Provision pour pensions et avantages similaires

Chez Egide SA, les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision calculée conformément à la norme IAS 19, de même que les primes versées aux salariés à l'occasion de l'obtention de la médaille du travail et que l'allocation spéciale d'ancienneté. Ces engagements résultent des conventions collectives applicables à chaque établissement et sont calculés selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans
- âge de début de carrière : 18 ans
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 2,5 %,
- l'espérance de vie résulte de la table de mortalité de l'Insee 2003-2005
- la probabilité de présence est évaluée en fonction de statistiques internes propres à chaque établissement
- le taux d'actualisation financière à long terme a été retenu pour 3,82 % (taux OAT 10 ans)
- les provisions sont calculées hors charges patronales car, généralement, de telles obligations ne sont pas assujetties à charges sociales.

Ces provisions ne concernent pas les filiales étrangères, ces sociétés n'ayant pas d'engagement de payer des primes complémentaires à l'expiration des contrats de travail des salariés, ni à aucune autre occasion au cours de leur présence au sein de la société.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision (ancienneté, mouvement de personnel, taux d'actualisation, etc ...) est constaté intégralement en compte de résultat.

2.15. Provisions

La comptabilisation de provisions intervient dès lors qu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard de tiers et qu'il est probable, à la date d'arrêté des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ces tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

2.16. Options de souscription d'actions

La société applique la norme IFRS 2 « Paiement en actions et assimilés » aux instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas encore acquis au 31 décembre 2008.

2.17. Affacturage

Les sociétés du Groupe ont recours à l'affacturage, Egide SA depuis le 1^{er} semestre 2006, Egide USA Inc et Egide UK Ltd depuis le 1^{er} trimestre 2007. Il n'y a pas d'impact sur la présentation des comptes clients de la société mais une dette financière diverse à court terme apparaît au passif du bilan. Elle représente les avances financées par le factor sous déduction des règlements clients reçus par le factor en remboursement de la créance qui a été subrogée. Le Groupe affacture actuellement environ 85% de son chiffre d'affaires.

L'organisme d'affacturage d'Egide SA traitant les créances export prévoit de limiter les encours autorisés par client financé à 250 KE. Cette limite n'était pas appliquée au 31 décembre 2008 car, pour les clients concernés, l'assurance crédit couvre un encours plus important.

2.18. Information sectorielle

Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs géographiques.

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Estimations et jugements comptables déterminants

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant l'activité future. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Les hypothèses et estimations risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent premièrement le test de dépréciation portant sur les immobilisations incorporelles et corporelles que le Groupe peut être amené à réaliser. En effet, conformément à la méthode comptable définie au paragraphe 2.6., les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie sont déterminés à partir des calculs de valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations.

Deuxièmement, le Groupe détermine les durées d'utilité de ses immobilisations corporelles estimées et les dotations aux amortissements qui en découlent. Concernant les équipements de production céramique, cette estimation est basée sur des cycles de vie projetés des produits. Elle pourrait être sujette à modification du fait de la variation de la durée de ces cycles.

De même, ces hypothèses et estimations d'activité ont un impact très significatif sur la trésorerie attendue de l'exploitation d'Egide. Le niveau de trésorerie attendu par Egide pour faire face à ces échéances des 12 mois à venir, tel que mentionné au paragraphe 2.1 ci-dessus, est donc conditionné par la bonne réalisation de ces prévisions de chiffre d'affaires et de rentabilité.

3.2. Gestion du risque financier

3.2.1. Risques de change

Egide réalise ses ventes majoritairement à l'exportation (70 %), l'Amérique du nord représentant 40 % du total des ventes du groupe. Le maintien d'un dollar faible face à l'euro en 2008 a continué de réduire le chiffre d'affaires du groupe.

Cependant, 31 % de ce chiffre d'affaires est libellé en dollars et réalisé par la filiale américaine Egide USA, dont l'ensemble des coûts est également en dollars. Par ailleurs, la majeure partie du chiffre d'affaires européen est libellé en euros. Le risque de change est donc limité à la part des ventes libellées en dollars et réalisée par la société française Egide SA, soit 11 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2008.

Les recettes en dollars américains reçues par Egide SA sont utilisées pour des achats de composants aux Etats-Unis. En 2008, les encaissements en dollars ont cependant été très inférieurs aux décaissements car la mise en place de l'affacturage a entraîné des financements en euros. Le risque se situe donc au niveau du cours de la devise le jour de l'achat de dollars américains car les recettes ne couvrent pas les dépenses à régler dans cette monnaie. Aucune couverture spécifique n'a été mise en place.

En ce qui concerne la filiale américaine, l'ensemble des achats et des ventes est effectué en dollars. A la clôture de l'exercice, le risque de change sera donc limité pour le groupe au résultat de l'exercice d'Egide USA ainsi qu'à sa trésorerie libellée en dollars.

Un schéma de travail à façon a été mis en place entre Egide et Egima : les recettes d'exportation de produits fabriqués au Maroc sont facturées par Egide ; il n'y a pas d'exposition au taux de change (en dirhams). La structure de financement mise en place au Maroc est telle que l'impact d'une variation de taux de change euro contre dirham serait ainsi réduit. En effet, les investissements réalisés en 2001 et 2002 ont été financés pour environ 50 % sur fonds propres et pour environ 50 % sur prêts moyen/long terme en monnaie locale. En cas de dévaluation du dirham, la perte comptable sur la valeur des actifs libellés en dirhams serait partiellement compensée par une diminution de la valeur de la dette également libellée en dirhams.

Le chiffre d'affaires réalisé par la filiale anglaise Egide UK est majoritairement libellé en livres sterling. Le chiffre d'affaires global d'Egide UK ne représente cependant que 8 % du chiffre d'affaires du groupe et le risque de change sera limité au résultat de l'exercice.

3.2.2. Risques de taux

Pour financer les investissements réalisés au Maroc dans sa filiale Egima d'une part, et limiter les risques de change suite à une éventuelle dévaluation du dirham d'autre part, Egide a décidé de contracter deux emprunts auprès d'une banque locale. Le montant de l'emprunt moyen terme est de 14,6 millions de dirhams, remboursable sur une période de 7 ans (dont 1 an de franchise en capital) et supportant un taux d'intérêt fixe de 8 % ; l'emprunt à long terme est de 12,7 millions de dirhams, débloqué partiellement à hauteur de 10,678 millions, remboursable sur une durée de 12 ans (dont 1 an de franchise en capital) et supportant un taux d'intérêt fixe de 8,75 %. Ces deux emprunts ont été débloqués en début d'année 2003 ; ils n'incluent pas de clause de remboursement anticipé du fait de l'application de clause de "défaut".

En 2006, Egide SA a contracté deux contrats d'affacturage couvrant les créances domestiques et exports. La commission de financement mensuelle appliquée par les factors aux montants financés est basée sur l'Euribor 3 mois à la clôture du mois précédent. En décembre 2008, Egide USA Inc a signé un contrat de financement avec la société Keltic, basé sur la valeur des encours clients et du stocks, et dont le taux d'intérêt est déterminé de la manière suivante : taux de base + 3,50 % (avec un taux plancher de 7,50 %). Le contrat d'affacturage mis en place chez Egide UK en 2007 auprès de la banque HSBC a été remplacé par un contrat identique auprès de la Lloyds ; le taux d'intérêt est le taux de base + 1,75 %. Enfin, un financement moyen terme de £ 65 000 a été obtenu par Egide UK auprès de la Lloyds, au taux de base + 2,25 %.

Compte tenu du faible impact potentiel des variations de taux sur le compte de résultat consolidé lié à la nature des taux, le groupe n'a pas mis en place de mesures spécifiques pour suivre et gérer les risques de taux.

3.2.3. Risques de liquidité

Voir § 2.1.

3.3. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles apparaissant à l'actif du bilan du Groupe au 31 décembre 2008 ont été acquises. Il s'agit de brevets, licences et logiciels.

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2007	Variation de change	Valeur au 31/12/2007 au cours du 31/12/2008	Acquisitions, créations, virements, dotations	Cessions, mises hors service, virements reprises	Entrée de périmètre	Valeur au 31/12/2008
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>							
Valeur brute	351		351				351
- amortissements	- 345		- 345	- 3			- 348
- dépréciations							
Valeur nette	6		6	- 3			3
Total immobilisations incorporelles	6		6	- 3			3
<i>Terrains & agencements</i>							
Valeur brute	786	25	811		650		161
- amortissements	- 86	- 3	- 89	- 3	- 66		- 27
- dépréciations	- 59		- 59		- 58		0
Valeur nette	641	22	663	- 3	526		134
<i>Constructions</i>							
Valeur brute	3 773	41	3 814	11	1 505		2 320
- amortissements	- 998	- 10	- 1 008	- 131	- 462		- 677
- dépréciations	- 137		- 137		- 34		- 104
Valeur nette	2 638	31	2 669	- 120	1 009		1 539
<i>Install. techniques & outillage industriel</i>							
Valeur brute	17 359	68	17 427	149	211		17 365
- amortissements	- 12 420	- 114	- 12 534	- 898	- 184		- 13 247
- dépréciations	- 2 824		- 2 824	- 238 *			- 3 062
Valeur nette	2 115	- 46	2 069	- 987	27		1 055
<i>Autres immobilisations corporelles</i>							
Valeur brute	2 182	14	2 196	17	8		2 206
- amortissements	- 1 858	- 8	- 1 866	- 121	- 46		- 1 941
- dépréciations	- 251		- 251		- 238 *		- 14
Valeur nette	73	6	79	- 104	- 276		251
<i>Immob. corporelles encours, avances & acomptes</i>							
Immob. corp. encours	17		17	21			38
Avances et acomptes	0		0				0
	17		17	21			38
Total immobilisations corporelles	5 484	13	5 497	- 1 193	1 286		3 017

* La dépréciation résultant de l'application d'IAS 36 avait été comptabilisée à tort sur le compte « Autres immobilisations corporelles ». Elle est transférée sur le compte « Installations techniques et outillage industriel ».

Egide SA a procédé le 5 mars 2008 à la levée de l'option d'achat pour le crédit-bail immobilier portant sur le bâtiment de son siège social à Trappes. Dans le même temps, la société a vendu le terrain et le bâtiment à la SCI Floria pour un prix de vente de 1 000 KE. La valeur nette comptable de l'ensemble immobilier à la date de l'opération représentait 718 KE.

Egide USA Inc. a vendu le 20 octobre 2008 le bâtiment de son usine de Cambridge pour une valeur de 2 000 KUSD. La valeur nette comptable de l'ensemble immobilier à la date de l'opération représentait 805 KE.

Le résultat de cession correspondant apparaît dans les autres produits opérationnels du compte de résultat.

Les dotations et reprises d'amortissements et dépréciations apparaissent sur la ligne amortissements et dépréciations des immobilisations du résultat opérationnel.

L'application de la norme IAS 36 avait conduit à enregistrer une dépréciation de 3 272 KE au 31 décembre 2005 compte tenu du niveau de sous activité des usines du groupe et des hypothèses d'activité future retenues. La valeur actuelle des actifs inscrits au bilan au 31 décembre 2008 permettant de couvrir leur valeur comptable nette, aucune dépréciation complémentaire n'a été enregistrée et le niveau de dépréciation a été maintenu.

Cette dépréciation ayant porté pour partie sur les actifs immobiliers du Groupe, les cessions intervenues au cours de l'exercice 2008 ont conduit à en reprendre 92 KE, ramenant le montant de la dépréciation à 3 180 KE.

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2007	Variation de change	Valeur au 31/12/2007 au cours du 31/12/2008	Acquisitions, créations, virements, dotations	Cessions, mises hors service, virements reprises	Entrée de périmètre	Valeur au 31/12/2008
<i>Immobilisations financières</i>							
Prêts et autres immob. financières	22		22	116			138

La conclusion de contrats de locations pour les bâtiments d'Egide SA et Egide USA Inc. a entraîné le versement de dépôts de garantie.

3.4. Autres actifs non courants

Les actifs désignés dans cette rubrique sont les suivants :

(en K€)	Valeur nette au 31/12/2008	Valeur nette au 31/12/2007
Crédit d'impôt recherche d'Egide SA		173
Sicav nanties par Egide SA en garantie d'un emprunt souscrit par Egima au Maroc	400	653
Total	400	826

Le Crédit d'Impôt Recherche d'Egide SA existant au 31 décembre 2007 a été totalement remboursé en février 2009, et le remboursement du Crédit 2008 a été demandé en mars 2009. Ces créances sont donc présentées dans le poste « Créances clients et autres débiteurs » au 31 décembre 2008.

3.5. Stocks et encours

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2007	Variation de change	Valeur au 31/12/2007 au cours du 31/12/2008	Augment., dotations	Diminut., reprises	Valeur au 31/12/2008
<i>Matières premières & approvts</i>						
Valeur brute	8 360	36	8 396		428	7 968
- dépréciations	- 4 911	- 36	- 4 947	- 51	- 585	- 4 412
Valeur nette	3 449	0	3 449	- 51	- 157	3 556
<i>Encours</i>						
Valeur brute	1 397	11	1 408	26		1 434
- dépréciations	- 10		- 10	- 9	- 14	- 6
Valeur nette	1 387	11	1 398	17	- 14	1 428
<i>Produits finis</i>						
Valeur brute	1 424	3	1 427	3		1 430
- dépréciations	- 933		- 933	- 161	- 21	1 073
Valeur nette	491	3	494	- 158	- 21	357
<i>Marchandises</i>						
Valeur brute	65		65	3		68
- dépréciations	- 57		- 57	- 2		- 59
Valeur nette	8		8	1		9
Total	5 335	14	5 349	- 191	- 192	5 350

Il a été appliqué au stock de kovar, matière première qui présente une possibilité d'écoulement par revente ou transformation en structures, un taux de dépréciation limité à 75%, quelle que soit l'année d'origine de ce stock.

Un stock de composants céramique chez Egide SA a été mis au rebut pour une valeur brute de 574 KE. Il était déprécié à 100 % car il avait été acheté ou fabriqué avant 2004. Chez Egide USA, une partie du stock (valeur maximum : 250 k\$) est donnée en garantie à la société de factoring Keltic contre un financement du même montant.

Le stock initial de « Matières premières & approvts » au 31 décembre 2007 est augmenté de 244 KE afin de corriger une erreur d'évaluation de ce stock chez Egide SA. La valeur marchande de ce stock de brasures d'or, qui a été cédé en février 2009, représente à cette date 510 KE.

3.6. Créances clients et autres débiteurs

Les postes inclus dans la rubrique Clients et autres débiteurs sont les suivants :

Rubriques (montants en K€)	Solde au 31/12/2008	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an et moins de 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commandes	34	34		
Créances clients et comptes rattachés	6 329	6 329		
Personnel et comptes rattachés	6	6		
Taxe sur la valeur ajoutée	428	428		
Impôts divers	396	396		
Débiteurs divers	348	60	144	144
Total	7 541	7 253	144	144

Le montant des effets et virements à recevoir inclus dans les créances clients est de 46 KE au 31 décembre 2008 et était nul au 31 décembre 2007, car les créances concernant les clients utilisant ce mode de paiement sont majoritairement subrogées aux factors depuis début 2007.

Le poste « Impôts divers » inclut à la fin de l'exercice 2008 la créance de Crédit Impôt Recherche d'Egide SA car les crédits relatifs aux exercices 2006 et 2007, antérieurement considérés comme actifs non courants, ont été remboursés en février 2009 et le remboursement du crédit relatif à 2008 a été réclamé lors du dépôt de la déclaration correspondante en mars 2009.

Le poste « Débiteurs divers » comprend le solde du prix de cession du bâtiment de Cambridge qui a été cédé par Egide USA Inc. en octobre 2008 pour la somme de 2 000 KUSD dont 1 600 KUSD payés immédiatement et le solde sous la forme de 4 billets à ordre de 0,1 KUSD chacun, à échéances 2010, 2012, 2014 et 2016, soit un total de 288 KE au 31 décembre 2008.

Le poste créances clients a varié comme suit :

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2007	Variation de change	Valeur au 31/12/2007 au cours du 31/12/2008	Augment., dotations	Diminut., reprises	Valeur au 31/12/2008
Valeur brute	6 350	- 11	6 339	287		6 626
- dépréciations	- 193	- 5	- 198	- 202	- 104	- 297
Valeur nette	6 157	- 16	6 141	85	- 104	6 329

Une dépréciation de 162 KE a été enregistrée en 2006 pour le poste Taxe sur la Valeur Ajoutée afin de constater le risque de rejet des dossiers de demande de remboursement des crédits de TVA présentés au fisc marocain par Egima.

Les créances à échéance supérieure à un an sont présentées dans la rubrique "Autres actifs non courants" (cf §3.4.).

3.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les OPCVM ont une valeur nette comptable de 416 KE. Les OPCVM sont réalisés au fur et à mesure des besoins de l'exploitation. En conformité avec la définition des équivalents de trésorerie précisée par IAS 7, ces OPCVM sont considérés comme des placements à court terme, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur.

Au 31 décembre 2008, la trésorerie en dollars du groupe est de 208 KUSD chez Egide SA, 177 KUSD chez Egide USA Inc., et 14 KUSD chez Egide USA LLC. Les disponibilités en euros sont de 370 KE chez Egide SA. Les autres disponibilités en devises sont 1 316 KMAD chez Egima et 6 KGBP chez Egide UK Ltd.

3.8. Autres actifs courants

Cette catégorie concerne les charges constatées d'avance qui se décomposent comme suit :

(en K€)	31/12/2008	31/12/2007
Loyers	53	62
Assurances	58	158
Intérêts		93
Taxes	19	
Divers	49	46
Total	179	360

3.9. Informations sur le capital apporté

Une augmentation de capital a été réalisée en août 2006 par émission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions (ABSA) avec maintien du droit préférentiel de souscription. Au cours de l'exercice 2008, aucun bon de souscription n'a été exercé.

Le capital social s'élève donc au 31 décembre 2008 à 12 861 220 euros, soit 1 286 122 actions de 10 euros de valeur nominale.

3.9.1. Plans d'options de souscription d'actions

L'assemblée générale du 20 juin 2007 d'Egide SA a autorisé le conseil d'administration à consentir au bénéfice de ses dirigeants et de certains membres du personnel salarié de la société

ou de ses filiales détenues directement ou indirectement, pendant un délai qui expirera le 20 août 2010, des options donnant droit à la souscription d'actions à émettre à titre d'augmentation de son capital. Le nombre total des options consenties et non encore levées ne pourra donner droit à souscrire à plus de 5 % des actions composant le capital social. Les options ainsi attribuées ne peuvent être levées avant un délai de deux ans à compter de la date à laquelle elles sont devenues exerçables, ni cédées avant un délai de deux ans à partir de cette date. Concernant les attributions de stocks options au personnel de la filiale américaine Egide USA Inc, le délai d'indisponibilité, pour 50 % d'entre elles, est ramené à un an à compter de la date à laquelle les options peuvent être exercées.

Au cours de l'exercice 2008, le conseil d'administration n'a pas utilisé cette autorisation.

Aucune option n'a été levée en 2008. Au 31 décembre 2008, 10 000 options (plan 4.3) sont annulées de plein droit car la condition de réalisation de l'objectif fixé n'a pas été satisfaite et 600 options (200 du plan 4.4 et 400 du plan 5.1) ne sont plus exerçables car les salariés bénéficiaires ont quitté la société en 2008. Le conseil d'administration du 5 mars 2009 a constaté l'annulation de ces 10 600 options.

La situation des divers plans à la clôture de l'exercice est la suivante :

Numéro du plan	Plan 3.1	Plan 3.2	Plan 4.1	Plan 4.4	Plan 5.1	Total
Options attribuées non exercées	5 818	726	20 767	4 700	5 000	37 011
Prix de souscription	45,13 €	14,97 €	29,74 €	31,15 €	27,83 €	

Pour information, le cours moyen de l'action Egide SA au cours de l'exercice 2008 a été de 11,13 euros, et le cours de clôture au 31 décembre 2008 est de 4,99 euros.

L'assemblée générale ayant fixé le nombre total des options consenties et non encore levées à 5 % maximum des actions composant le capital social, il reste un solde attribuable de 27 295 options au 31 décembre 2008.

Les options d'achat d'actions accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction (durée de vie de l'option de 4,5 ans et volatilité de 30%). Elle est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant de pouvoir être exercées sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée du fait du départ des salariés avant la fin de la période d'acquisition des droits. Le produit relatif à l'exercice 2008 est de 11 KE.

3.9.2. Autorisations d'augmentation de capital

L'assemblée générale mixte du 20 juin 2007 a autorisé le conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions, de bons de souscription et plus généralement de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, pour un

montant nominal maximum de 10 000 k€. Cette émission est autorisée avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, pour une durée de 26 mois à compter de l'assemblée du 20 juin 2007, et se substitue à la précédente délégation octroyée par l'assemblée générale mixte du 23 juin 2005. Ces autorisations n'ont pas été utilisées au cours de l'exercice.

3.10. Provisions

Rubriques (montants en K€)	Valeur au 31/12/2007	Variat. de change	Valeur au 31/12/2007 au cours du 31/12/2008	Dotat.	Repr. (prov. utilisée)	Repr. (prov. non utilisée)	Entrée de périmètre et autres mouvts	Valeur au 31/12/2008
<i>Provisions non courantes</i>								
Provisions pour avantages au personnel	240		240	1	26			215
Divers	30	1	31		16	15		0
Total	270	1	271	1	42	15		215
Dot. / rep. d'exploitation				1	42			
Dot. / rep. financières								

La distinction entre provisions courantes ou non courantes est déterminée par l'échéance prévisible de l'obligation du Groupe à l'égard du tiers concerné, qui se situe dans les douze mois qui suivent la fin de la période comptable pour la partie courante.

3.11. Etat des dettes

Rubriques (montants en K€)	Solde au 31/12/2008	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an et moins de 5 ans	Dont à plus de 5 ans
<i>Dettes financières à plus d'un an</i>				
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit	673		509	164 a
Emprunts et dettes divers	9		9	
<i>Dettes financières à moins d'un an</i>				
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit	369	369		b
Emprunts et dettes divers	3 662	3 662		c
<i>Fournisseurs et autres crédateurs</i>				
Avances et acomptes reçus sur commandes	415	415		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 317	5 317		
Personnel et comptes rattachés	1 327	1 327		
Taxe sur la valeur ajoutée	56	56		
Autres impôts et taxes	185	185		
Créditeurs divers	59	59		
Dettes sur immobilisations	57	57		
Total	12 129	11 447	518	164

(a) 771 KMAD (68 KE) à 8% taux fixe sur 6 ans, 6 460 KMAD (574 KE) à 8.75% taux fixe sur 11 ans (emprunts Egima), et 29 KGBP (31 KE) à 7.1638% taux fixe sur 3 ans

(b) dont principalement 2 922 KMAD (260 KE) à 8% taux fixe sur 6 ans, 905 KMAD (80 KE) à 8.75% taux fixe sur 11 ans (emprunts Egima), et 22 KGBP (23 KE) à 7.1638% taux fixe sur 3 ans

(c) dont principalement 2 629 KE à un taux variable basé sur Euribor 3 mois (contrats d'affacturage Egide SA), 1 235 KUSD (888 KE) à un taux variable basé sur le taux de base bancaire américain (contrat d'affacturage Egide USA Inc.), et 128 KGBP (134 KE) à un taux variable basé sur le taux de base anglais (contrat d'affacturage Egide UK Ltd).

Au 31 décembre 2008, le montant des factures non parvenues inclus dans le poste Dettes fournisseurs et comptes rattachés est de 890 KE, et le montant des charges à payer inclus dans le poste Personnel et comptes rattachés est de 670 KE, et de 163 KE dans le poste autres impôts et taxes.

3.12. Impôt et crédit d'impôt

Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt comptabilisé :

	31/12/2008
Résultat avant impôts de l'exercice des entreprises intégrées	- 2 263
Produit d'impôt théorique au taux en vigueur au 31 décembre 2008	754
Incidence des pertes reportables	- 754
Impôt minimum dû par Egima	- 4
Charge d'impôt comptabilisée	- 4

La situation fiscale latente au 31 décembre 2008 est composée des pertes reportables d'un montant de 36 038 KE pour Egide SA, de 1 867 KE pour Egide USA Inc (au 31 décembre 2007) et de 6 978 KE pour Egima, reportables indéfiniment.

Par mesure de prudence, l'impôt différé correspondant aux déficits reportables n'a pas été porté à l'actif eu égard aux règles comptables applicables.

Le Crédit d'Impôt Recherche déterminé au titre de l'exercice 2008 chez Egide SA est de 223 KE. Il est enregistré en produit opérationnel.

3.13. Information sectorielle

3.13.1. Secteur primaire

Le premier niveau d'information sectorielle choisi par le Groupe est la ventilation géographique correspondant à la localisation des actifs. Les sociétés Egide SA et Egima ont été regroupées parce qu'Egima est un sous-traitant pour Egide SA qui est son unique client.

(en K€)	Au 31/12/2008				Au 31/12/2007			
	Egide SA et Egima	Egide USA Inc	Egide UK	Total	Egide SA et Egima	Egide USA Inc	Egide UK	Total
Chiffre d'affaires	18 196	9 395	2 255	29 847	15 095	8 756	2 318	26 170
Résultat opérationnel	- 532	- 873	- 302	- 1 706	- 3 473	- 1 698	- 239	- 5 410
Actifs immobilisés nets	2 706	316	136	3 158	4 031	1 206	275	5 512
Dépenses d'investiss. de l'exercice	253	83	19	355	412	88	216	716
Dépréciation d'actifs immobilisés / IAS 36	2 871	294	15	3 180	2 871	386	15	3 272
Dettes financières à plus d'un an	642	9	31	682	975	20		995
Dettes financières à moins d'un an	2 975	899	157	4 031	2 828	1 190	188	4 206

3.13.2. Secteur secondaire

Les actifs de production (hormis les équipements de fabrication de la céramique chez Egide SA) étant communs à tous les produits, quels que soient leur technologie (verre-métal ou céramique) et leur secteur d'application (défense-spatial, télécoms ou industrie), il est donc impossible de ventiler le résultat opérationnel et les actifs par secteurs d'activité et donc de fournir ces informations. Les informations du secteur secondaire sont réduites au chiffre d'affaires réparti par secteur d'application des produits vendus.

(en K€)	31/12/2008	31/12/2007
Défense - spatial	12 032	10 025
Industrie	10 369	10 044
Télécoms	7 446	6 101
Total	29 847	26 170

3.14. Résultat financier

Les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent essentiellement le résultat sur cessions de VMP réalisées par Egide SA.

Le coût de l'endettement financier brut représente les charges d'intérêts sur les emprunts apparaissant au bilan et la commission de financement liée à l'affacturage.

Le détail des autres produits et charges financiers est le suivant :

(en K€)	31/12/2008	31/12/2007
Résultat de change	- 74	- 346
<i>produit</i>	711	328
<i>charge</i>	- 785	- 674
Produits et charges divers	- 2	- 24
<i>produit</i>	9	18
<i>charge</i>	- 11	- 43
Total	- 76	- 370

3.15. Transactions avec les parties liées

Les principaux dirigeants d'Egide SA sont au nombre de 4 soit 1 Président Directeur général et 3 administrateurs.

La rémunération brute versée au Président du Conseil d'Administration s'est élevée à 154 KE au titre de l'exercice 2008 (150 KE de salaire et 4 KE d'avantages en nature). Elle ne comprend que des éléments fixes. En tant que mandataire social, il bénéficie d'une assurance chômage (contrat Garantie Sociale des Chefs et dirigeants d'entreprises), dont la part patronale constitue un avantage en nature. Il bénéficie également d'une voiture de fonction ainsi que d'un intéressement sur les résultats, au même titre que l'ensemble des salariés de l'entreprise. Aucun intéressement n'a été versé en 2008.

Il n'a pas été versé de rémunération au titre des fonctions de dirigeant d'Egide USA LLC, Egide USA Inc. et Egima.

Les administrateurs d'Egide SA n'ont pas reçu d'options de souscription d'actions, à l'exception du Président Directeur général qui, au 31 décembre 2008, est titulaire de 20 767 options de souscription d'actions. En conformité des dispositions de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006, il est précisé qu'un minimum de 20 % des actions issues de l'exercice des options consenties à compter de cette date devra être conservé au nominatif et ce, jusqu'à la cessation des fonctions du Président Directeur général.

Il a été versé au cours de l'exercice 2008 15 KE de jetons de présence aux autres membres du conseil d'administration (montant brut) au titre de l'exercice 2007 et 3 KE au titre d'avance sur les jetons de présence relatifs à l'exercice 2008.

Par ailleurs, les administrateurs bénéficient d'une assurance "Responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux" souscrite auprès de la société AIG. La garantie est de 4 500 KE maximum, la franchise aux USA est de 25 KUSD et la prime annuelle de 12 KE hors taxes.

3.16. Engagements hors bilan**Engagements donnés**

Les engagements hors bilan peuvent être résumés dans le tableau suivant :

Rubriques (en K€)	31/12/2008	31/12/2007
Nantissements	400	653
Cautions données	4 100	2 076
Total	4 500	2 729

En faveur des sociétés liées :

- Egide SA a remis en gage des SICAV :
 - au Crédit Lyonnais jusqu'au 12 février 2010, pour un montant à l'origine de 1 420 KE afin de garantir l'emprunt à moyen terme accordé à la filiale marocaine Egima. Le montant de ce gage est réduit chaque trimestre à hauteur du solde de l'emprunt restant à rembourser. Cette opération permet de libérer une SICAV nantie quand la réduction du gage est au moins égale à la valeur unitaire d'une SICAV support. Au 31 décembre 2008, le solde du gage, en valeur actualisée au 31 décembre 2008, est de 336 KE pour un solde d'emprunt de 328 KE.
 - au Crédit du Nord, pour un montant à l'origine de 57 KE afin de garantir la caution bancaire accordée à la filiale marocaine Egima, dans le cadre des cessions d'admissions temporaires. La garantie est valable jusqu'à mainlevée de cette caution. La valeur actualisée des SICAV nanties au 31 décembre 2008 est de 64 KE.

Ces équivalents de trésorerie ont été affectés au poste « Autres actifs non courants ».

- Egide SA s'est portée caution à première demande en faveur du Crédit du Maroc afin de garantir l'emprunt à long terme accordé par cette banque à Egima, jusqu'au remboursement complet de ce prêt le 21 mars 2015, pour un montant de 654 KE.
- Egide SA s'est portée caution en faveur de la banque Lloyds dans le cadre de la mise en place d'un contrat d'affacturage pour sa filiale Egide UK en avril 2008, pour un montant de 350 KGBP représentant 367 KE au 31 décembre 2008. Elle s'est également portée caution en faveur de cette banque dans le cadre d'un emprunt souscrit par Egide UK en avril 2008 d'un montant de 65 KGBP représentant 68 KE au 31 décembre 2008.
- Egide SA s'est portée caution en faveur de la société 4 Washington Street Investment LLC dans le cadre d'un contrat de bail signé par Egide USA Inc en octobre 2008 à hauteur des sommes dues par Egide USA Inc au titre de ce contrat, sans limitation de montant (le loyer annuel étant de 219 KUSD, réindexé de 3% tous les ans à partir de la 3^{ème} année, et la durée

du contrat de bail est de 10 ans), représentant au maximum au titre des loyers la somme de 2 439 KUSD soit 1 752 KE au 31 décembre 2008.

- Egide SA s'est portée caution en faveur de la société Keltic dans le cadre de la mise en place d'un contrat de financement (basé sur les créances clients et les stocks) pour sa filiale Egide USA Inc en décembre 2008, pour un montant maximum de 1 750 KUSD représentant la somme de 1 257 KE au 31 décembre 2008.

En faveur de tiers divers :

- Le nombre d'heures de formation utilisées au premier semestre 2008 dans le cadre du Droit Individuel à la Formation est non significatif au regard du nombre d'heures acquises (environ 3 500 heures) par les salariés d'Egide SA.

Engagements reçus

- Aucune garantie bancaire n'a été émise au profit d'Egide.

Engagements réciproques

- Dans le cadre de la mise en place de l'affacturage en avril 2006, Egide SA a souscrit une police d'assurance crédit dans laquelle elle a désigné les factors comme bénéficiaires des indemnités à percevoir en cas de défaillance des clients de la société. Les obligations d'indemnisation de la compagnie d'assurance sont limitées vis-à-vis de la société à un décaissement maximum égal à 1 500 KE.

3.17. Ventilation de l'effectif moyen

	31/12/2008	31/12/2007
Cadres et assimilés	61	64
Agents de maîtrise et techniciens	42	44
Employés	21	18
Ouvriers	291	283
	<u>415</u>	<u>409</u>

3.18. Honoraires versés aux contrôleurs légaux

En conformité avec l'article 221-1-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, les honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par le Groupe au titre de l'exercice 2008 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Jacques Wenig et Associés				PricewaterhouseCoopers Audit			
	Montants en euros		%		Montants en euros		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
<u>Audit</u>								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	83 572	76 478	100	100	155 039	81 724	91	86
- Autres missions accessoires et missions autres missions d'audit	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Sous total</i>	83 572	76 478	100	100	155 039	81 724	91	86
<u>Autres prestations</u>								
Juridique, fiscal, social *	-	-	-	-	15 599	12 989	9	14
<i>Sous total</i>	0	0	0	0	15 599	12 989	9	14
TOTAL	83 572	76 478	100	100	170 637	94 713	100	100

* les prestations ont été réalisées pour les filiales étrangères

Evènements postérieurs à la clôture

Le stock de brasures d'or mentionné au paragraphe 3.5 a été cédé en février 2009 pour une valeur totale de 510 KE.



COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2008

(montants en euros)

**Société anonyme au capital de 12 861 220 euros
Siège social : P.A. de Pissaloup – 78190 - TRAPPES
SIREN 338 070 352 RCS VERSAILLES**

Bilan actif et passif (en euros)

ACTIF en euros	Valeurs brutes au 31/12/2008	Amortiss. et dépréciations	Valeurs nettes au 31/12/2008	Valeurs nettes au 31/12/2007
Immobilisations incorporelles	498 426	495 296	3 130	6 301
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences	345 977	342 847	3 130	6 301
Fonds commercial	152 449	152 449	0	0
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 513 695	12 042 362	1 471 334	1 895 741
Terrains	160 680	29 658	131 022	133 386
Constructions	714 692	304 775	409 917	450 289
Install. techniques mat. & out. industriels	10 722 656	10 000 884	721 772	1 080 662
Autres immobilisations corporelles	1 613 153	1 425 244	187 909	231 404
Immobilisations corporelles en cours	302 514	281 801	20 713	0
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	86 006 534	85 105 053	901 481	1 826 356
Participations	75 103 856	75 103 856	0	328 677
Créances rattachées à des participations	10 871 173	10 001 196	869 977	1 494 872
Autres immobilisations financières	31 504		31 504	2 808
ACTIF IMMOBILISE	100 018 656	97 642 710	2 375 945	3 728 399
Stocks et encours	8 780 813	4 732 676	4 048 137	3 648 211
Matières premières & approvisionnements	6 645 456	3 721 770	2 923 686	2 578 056
En cours de production de biens	859 316	1 851	857 465	810 449
En cours de production de services				
Produits intermédiaires & finis	1 207 336	949 828	257 508	251 385
Marchandises	68 705	59 227	9 478	8 321
Créances	1 563 182	210 192	1 352 990	1 350 205
Avances & acomptes versés sur commandes	34 130		34 130	36 200
Clients et comptes rattachés	1 529 052	210 192	1 318 860	1 314 005
Capital souscrit - appelé non versé				
Autres créances	1 831 489		1 831 489	1 864 092
Disponibilités	1 276 410		1 276 410	1 650 022
Valeurs mobilières de placement	756 779		756 779	1 216 370
Disponibilités	519 631		519 631	433 652
Charges constatées d'avance	88 341		88 341	148 180
ACTIF CIRCULANT	13 540 235	4 942 868	8 597 367	8 660 710
Ecart de conversion actif	439 377		439 377	349 186
TOTAL GENERAL	113 998 267	102 585 578	11 412 689	12 738 295

PASSIF en euros	Valeurs au 31/12/2008	Valeurs au 31/12/2007
Capital	12 861 220	12 861 190
Primes d'émission, de fusion	60	5 760
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	402 348	402 348
Rés. statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 6 074 544	-146 535
Résultat de l'exercice	- 1 606 112	- 5 933 769
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	5 582 972	7 188 994
Avances conditionnées	51 120	57 510
AUTRES FONDS PROPRES	51 120	57 510
Provisions pour risques	439 377	365 186
Provisions pour charges	214 945	239 575
PROVISIONS	654 322	604 761
Dettes financières		
Emprunts & dettes auprès des éta de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Av. & acpts reçus s/commandes en cours	400 217	227 005
Dettes diverses	4 724 058	4 660 026
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	3 335 143	3 198 558
Dettes fiscales et sociales	1 273 619	1 255 243
Dettes fournisseurs d'immobilisations	57 022	97 460
Autres dettes	58 275	108 765
Produits constatés d'avance		
DETTES	5 124 275	4 887 031
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 412 689	12 738 295

Compte de résultat (en euros) – 1^{ère} partie

Rubriques	France	Export	31/12/2008	31/12/2007
Ventes de marchandises	103 699	100 683	204 382	132 653
Production vendue (biens)	8 266 713	8 893 100	17 159 813	14 600 385
Production vendue (services)	632 318	481 345	1 113 664	662 571
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	9 002 730	9 475 128	18 477 859	15 395 609
Production stockée			71 740	- 78 031
Subventions			5 947	2 287
Reprises de dépr. & prov. - Transf. de chg.			676 598	94 624
Autres produits			15 845	13 682
Produits d'exploitation			19 247 989	15 428 170
Achats de marchandises			40 559	49 295
Variations de stocks de marchandises			- 3 196	- 2 177
Achats matières premières et approvis.			6 776 736	5 709 280
Variations de stocks (mat. prem. et autres)			218 073	- 101 783
Autres achats et charges externes			3 947 950	3 954 869
Impôts et taxes			467 624	413 025
Salaires et traitements			5 113 233	5 293 518
Charges sociales			2 031 254	1 984 436
Dotations aux amortis. & dépr. sur immobilis.			599 194	742 750
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			182 395	215 081
Dotations aux provisions			1 280	20 374
Autres charges d'exploitation			21 690	23 703
Charges d'exploitation			19 396 794	18 302 370
RESULTAT D'EXPLOITATION			- 148 805	- 2 874 200
Intérêts et produits assimilés			399 640	349 773
Reprises de dépr. & prov. - Transferts de chg.			356 494	159 239
Différences positives de change			150 988	32 295
Produits nets s/ cessions de VMP			70 695	63 958
Produits financiers			977 817	605 265
Dotations aux amortiss., dépr. & provisions			2 936 798	3 529 805
Intérêts et charges assimilés			223 354	208 163
Différences négatives de change			164 574	80 696
Charges nettes s/ cessions de VMP			10 515	
Charges financières			3 335 241	3 818 665
RESULTAT FINANCIER			- 2 357 424	- 3 213 400
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			- 2 506 229	- 6 087 600

Compte de résultat (en euros) – 2^{ème} partie

Rubriques	31/12/2008	31/12/2007
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnel sur opérations en capital	1 000 000	
Autres opérations en capital		
Reprises de dépr. & prov. - Transferts de chg.	243 751	322 277
Produits exceptionnels	1 243 751	322 277
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 309	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	321 050	
Dotations aux amortiss., dépr. & provisions	243 751	327 710
Charges exceptionnelles	567 110	327 710
RESULTAT EXCEPTIONNEL	676 641	- 5 433
Impôt sur les bénéfices	- 223 476	-159 264
Participation des salariés		
TOTAL DES PRODUITS	21 469 557	16 355 712
TOTAL DES CHARGES	23 075 669	22 289 481
BENEFICE OU PERTE	- 1 606 112	- 5 933 769

Tableau de flux de trésorerie (en euros)

Rubriques	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net	- 1 606 112	- 5 933 769
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- amortissements, dépréciations et provisions (hors dépréc. sur actifs circulants)	3 131 273	4 119 459
- plus ou moins values de cessions d'immobilisations	- 678 950	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (en valeurs nettes)		
- stocks et travaux en cours	- 399 926	154 504
- créances clients	- 4 855	- 424 293
- autres créances et charges constatées d'avance	4 321	1 775 270
- dettes fournisseurs	136 584	- 532 681
- autres dettes et produits constatés d'avance	141 098	315 008
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	723 434	- 526 502
Acquisition d'éléments d'actifs immobilisés		
- immobilisations corporelles et incorporelles	- 518 200	- 432 090
- immobilisations financières	- 1 572 546	- 1 838 486
Cessions d'éléments d'actifs immobilisés		
- immobilisations corporelles et incorporelles	1 000 000	
- immobilisations financières		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	- 1 090 746	- 2 270 576
Augmentation de capital en numéraire	30	2 880
Augmentation des autres fonds propres	60	5 760
Augmentation des dettes financières		
Distribution de dividendes		
Réduction de capitaux propres		
Remboursement des dettes financières	- 6 390	- 6 390
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	- 6 300	2 250
Variation des disponibilités	- 373 612	- 2 794 828
Variation des concours bancaires		
VARIATION DE LA TRESORERIE	- 373 612	- 2 794 828
Trésorerie d'ouverture	1 650 021	4 444 850
<i>dont VMP nanties</i>	578 128	814 801
<i>dont VMP disponibles</i>	638 242	3 275 716
<i>dont disponibilités</i>	433 652	354 332
Trésorerie de clôture	1 276 410	1 650 021
<i>dont VMP nanties</i>	341 455	578 128
<i>dont VMP disponibles</i>	415 324	638 242
<i>dont disponibilités</i>	519 631	433 652
VARIATION DE LA TRESORERIE	- 373 612	- 2 794 828

A N N E X E

GÉNÉRALITÉS	9
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	9
1.1. RÈGLES DE BASE.....	9
1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9
1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	10
1.4. TEST DE DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS	11
1.5. OUTILLAGES	12
1.6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	12
1.7. STOCKS ET ENCOURS	12
1.8. OPÉRATIONS ET COMPTES EN DEVICES ÉTRANGÈRES	12
1.9. DETTES ET CRÉANCES	13
1.10. AFFACTURAGE.....	13
1.11. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	13
1.12. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	13
1.13. AVANCES REMBOURSABLES	13
1.14. PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE ET AVANTAGES SIMILAIRES	13
1.15. PROVISIONS	14
1.16. MÉTHODE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	14
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT15	
2.1. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DÉTERMINANTS.....	15
2.2. CAPITAL SOCIAL	15
2.3. PRIME D'ÉMISSION	15
2.4. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS	15
2.5. AUTORISATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL.....	16
2.6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	17
2.7. AVANCES REMBOURSABLES.....	17
2.8. PROVISIONS	18
2.9. TABLEAU DES DÉPRÉCIATIONS	18
2.10. CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	18
2.11. FONDS COMMERCIAL.....	19
2.12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	19
2.13. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	21
2.14. STOCKS ET EN-COURS	21
2.15. CRÉANCES CLIENTS	22
2.16. ETAT DES CRÉANCES ET DES DETTES.....	22
2.17. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	23

2.18. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	23
2.19. CHARGES À PAYER	24
2.20. PRODUITS À RECEVOIR	24
2.21. ELÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS	25
<i>Tableau des filiales et participations</i>	25
<i>Créances et dettes avec les entreprises liées</i>	26
2.22. CRÉANCES ET DETTES REPRÉSENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE	26
2.23. ECARTS DE CONVERSION.....	26
2.24. IMPÔT SOCIÉTÉS ET DÉFICITS FISCAUX.....	27
2.25. ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT AU TAUX NORMAL D'IMPOSITION.....	27
2.26. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	28
2.27. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES	28
2.28. RÉSULTAT FINANCIER.....	28
2.29. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	29
2.30. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	29
2.31. CRÉDIT BAIL IMMOBILIER.....	29
2.32. AUTRES ENGAGEMENTS	29
<i>Engagements donnés</i> :	29
<i>Engagements reçus</i> :	30
<i>Engagements réciproques</i> :	30
2.33. VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	31
EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	31

Généralités

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels établis au 31 décembre 2008, dont le total du bilan est de 11 412 689 euros et le compte de résultat annuel, présenté sous forme de liste, dégage une perte de 1 606 112 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

L'ensemble des informations présentées ci-après est en euros ou milliers d'euros (KE), sauf indication contraire.

Règles et méthodes comptables

1.1. Règles de base

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2008 sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence, d'image fidèle, de régularité et sincérité, de comparabilité et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

La situation actuelle de la trésorerie d'Egide permettant d'honorer ses dettes à échéance, la société fait donc face avec son actif disponible à son passif exigible. Compte tenu des cash flows prévisionnels attendus dans le cadre du plan stratégique d'Egide, sa réalisation nécessitant la mise en œuvre effective et en temps utile des cessions d'actifs envisagées, Egide constate que sa situation de trésorerie pourrait se tendre mais prévoit néanmoins de disposer d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses échéances des 12 mois à venir.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels résultent des dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code du Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général 2005 (CRC n°99-03 du 29 avril 1999 modifié).

1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont enregistrés en charges de l'exercice, sur option prise conformément au règlement CRC 2004-06.

Compte tenu du caractère « sur mesure » des produits commercialisés par Egide, les frais de recherche et développement portent, pour l'essentiel, sur des projets développés en partenariat avec ses clients. Ces coûts sont ensuite incorporés dans les coûts de prototypes facturés aux

clients. En conséquence, aucun frais de recherche et développement n'est immobilisé à l'actif du bilan.

Les immobilisations qui ont une durée de vie finie sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles généreront des avantages économiques à la société. Les amortissements sont calculés selon les taux suivants :

	Linéaire
Droits représentatifs de savoir-faire acquis (licences)	10 à 20 %
Logiciels	20 à 33,33 %
Brevets	8,33 %

La base d'amortissement ne tient pas compte de valeurs résiduelles à la fin de l'utilisation de ces actifs car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée pour les immobilisations incorporelles de la société.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

Un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation vient en diminution de la base comptable amortissable sur la durée de vie restante.

Le test de dépréciation est explicité au paragraphe 1.4.

1.3. Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations corporelles sont enregistrés en charges de l'exercice, sur option prise conformément au règlement CRC 2004-06.

Une dépense est inscrite à l'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs qui lui sont associés iront à la société et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges si elles ne correspondent pas à cette définition.

Les immobilisations en cours correspondent à des immobilisations non encore mises en service à la clôture de l'exercice.

Quand des composants significatifs sont identifiés dans une immobilisation corporelle avec des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis sur leur propre durée de vie. Les dépenses relatives au remplacement et au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est sorti de l'actif. Les actifs significativement décomposables sont les fours céramique dont le remplacement de la thermique (environ 20% de la valeur totale du four) a lieu tous les 4 ans alors que la durée d'utilité de ces fours est de 10 ans.

Les immobilisations amortissables sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles généreront des avantages économiques à la société. Les amortissements sont calculés selon les taux suivants :

	Linéaire
Constructions	4 %
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 %
Fours (structure, hors composants identifiés)	10 %
Thermique des fours céramique (composants identifiés)	25 %
Equipements de production de céramique (sérigraphie, via filling ...)	12.50 %
Installations de production de céramique (salle blanche, banc de coulage ...)	10 %
Equipements d'usinage du graphite (centres d'usinage à commande numérique)	10 %
Autres installations techniques, matériel et outillage industriel	12.50 à 33,33 %
Matériel et mobilier de bureau, autres agencements et installations	10 à 33,33 %

La base d'amortissement ne tient pas compte de valeurs résiduelles à la fin de l'utilisation de ces actifs car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée pour les immobilisations corporelles de la société.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

Un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation vient en diminution de la base comptable amortissable sur la durée de vie restante.

Le test de dépréciation est explicité au paragraphe 1.4.

1.4. Test de dépréciation des actifs non financiers

Préalablement au test de dépréciation, une identification des unités génératrices de trésorerie (UGT) a été effectuée. Une UGT est constituée par un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie qui sont propres à cette UGT. Il a été déterminé une seule UGT rassemblant les actifs d'Egide SA et de sa filiale marocaine Egima car cette dernière a pour unique client sa société mère et constitue uniquement un sous-traitant interne pour l'assemblage, le traitement chimique et le contrôle de produits vendus par Egide SA.

Egide procède à l'évaluation des cash flows futurs actualisés que va générer chaque UGT.

La valeur d'utilité correspondant au résultat de l'actualisation de ces cash flows est comparée à la valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels de l'UGT correspondante. Si cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée.

Les dotations et reprises relatives aux dépréciations des éléments de l'actif immobilisé apparaissent dans le résultat d'exploitation du compte de résultat de la société.

En application de l'avis CNC 06-12 du 24 octobre 2006, pour permettre la déductibilité fiscale de la dépréciation consécutive à un test de dépréciation, celle-ci est transférée en compte d'amortissement à hauteur du montant d'amortissement définitivement acquis à chaque clôture. Le montant du transfert est égal à la différence entre le montant des dotations aux amortissements calculé sur la nouvelle base amortissable (dépréciation déduite) et le montant des dotations aux amortissements qui aurait été comptabilisé en l'absence de dépréciation. Cette reprise est étalée sur la durée d'utilisation restant à courir du bien.

1.5. Outillages

Les participations aux frais d'outillages facturées par les fournisseurs, mais dont Egide n'a pas le contrôle, sont enregistrées en charges de l'exercice.

Les outillages dont Egide a le contrôle sont enregistrés en « Installations techniques » et sont amortis sur une durée d'utilité prévue de 3 ans au cours de laquelle ils généreront des avantages économiques futurs à la société.

1.6. Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de la société.

Ils sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Cette valeur est appréciée à la clôture de chaque exercice et la dépréciation qui peut en résulter est revue à cette occasion.

Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations financières sont enregistrés en charges de l'exercice, sur option prise conformément au règlement CRC 2004-06.

1.7. Stocks et encours

Les stocks de matières premières, consommables et de marchandises sont comptabilisés à leur coût d'achat (majoré des frais d'acheminement) selon la méthode du coût moyen pondéré. Les encours, produits finis et semi-finis sont valorisés à leur coût de production comprenant l'ensemble des charges directes et indirectes de fabrication afférentes aux références reconnues bonnes en fin de fabrication ; le coût des rebuts de fabrication est enregistré directement dans les charges de l'exercice. Lorsque les prix de revient sont supérieurs aux prix de vente, diminués des frais de commercialisation des produits, une dépréciation est constituée pour la différence.

Les matières premières, les produits semi-finis et finis donnent lieu à la constitution de dépréciations calculées en fonction de leur ancienneté et de leurs perspectives d'utilisation ou de vente. Ces dépréciations sont constituées dès la première année à hauteur de 5 % et portées de 50 à 100 % la deuxième année et à 100 % la troisième, sur la base de l'historique de dépréciation constaté. Il est précisé que le stock de matières premières comprend des composants et de la matière brute. Cette dernière, de part sa nature, se voit appliquer des règles de taux de dépréciation différents, fonction de l'écoulement possible par transformation en composants ou par revente sur un marché existant.

1.8. Opérations et comptes en devises étrangères

Les achats et les ventes en devises sont enregistrés dans le compte de résultat au taux de la date des opérations. En fin de période, les dettes et créances en devises sont valorisées au cours de clôture par le mécanisme des comptes d'écarts de conversion. Les pertes nettes latentes par devises en résultant (position de change négative) donnent lieu à constitution d'une provision. Les gains latents ne sont pas enregistrés au compte de résultat.

Les comptes bancaires et de caisse en devises sont également ajustés au cours de clôture, mais l'écart de change en résultant est enregistré directement dans les charges ou produits financiers sous la rubrique « différences de change ».

1.9. Dettes et créances

Les dettes et créances sont enregistrées pour leur valeur nominale, à l'exception des provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires qui correspondent à la valeur actuelle de la dette future.

Les créances présentant, le cas échéant, des risques de non recouvrement, font l'objet de dépréciations à hauteur de la valeur estimée du risque.

1.10. Affacturage

Le compte Clients est soldé lors du transfert de la créance au factor matérialisé par la quittance subrogative.

La créance qui naît ainsi vis-à-vis du factor s'éteint lors du financement de la quittance, sous déduction de la retenue de garantie et des frais et commissions dus.

L'organisme d'affacturage traitant les créances exports limite contractuellement les en-cours autorisés par client financé à 250 KE.

1.11. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'achat. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée si leur valeur liquidative est inférieure à leur valeur comptable à la clôture de l'exercice.

Les plus ou moins-values réalisées au cours de l'exercice sont déterminées par la méthode du "premier entré – premier sorti" (F.I.F.O.).

1.12. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues sont virées en résultat exceptionnel l'année de leur obtention, sans échelonnement.

1.13. Avances remboursables

Les avances reçues de l'état et remboursables en une ou plusieurs fois selon des conditions définies par convention sont enregistrées en autres fonds propres.

1.14. Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires

Les indemnités de départ en retraite, les allocations d'ancienneté et les médailles du travail font l'objet d'une provision calculée conformément à la recommandation n° 2003-R.01 du Conseil National de la Comptabilité. Les engagements d'indemnités de départ en retraite et les allocations d'ancienneté résultent des conventions collectives et accords d'entreprise applicables à chaque établissement et sont calculés selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté. Les engagements relatifs aux médailles du travail sont calculés conformément aux

dispositions légales en la matière. Les principales hypothèses qui ont été retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 65 ans,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 2,5 %,
- l'espérance de vie résulte de la table de mortalité de l'Insee 2003-2005,
- la probabilité de présence est évaluée en fonction de statistiques internes propres à chaque établissement,
- le taux d'actualisation financière à long terme a été retenu pour 3,82 % (taux OAT 10 ans),
- la provision est calculée hors charges patronales car, généralement, de telles obligations ne sont pas assujetties à charges sociales.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision (ancienneté, mouvement de personnel, taux d'actualisation, etc ...) est constaté intégralement en compte de résultat.

1.15. Provisions

La comptabilisation des provisions pour risques et des provisions pour charges intervient dès lors qu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard des tiers et qu'il est probable ou certain, à la date d'arrêté des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture.

1.16. Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Les produits sont expédiés selon l'incoterm départ usine. Le chiffre d'affaires est reconnu lors du transfert des risques soit lors de l'expédition des produits, soit lors de la mise à disposition à l'usine.

Informations complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

2.1. Estimations et jugements comptables déterminants

La société procède à des estimations et retient des hypothèses concernant l'activité future. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Les hypothèses et estimations risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent premièrement le test de dépréciation portant sur les immobilisations incorporelles et corporelles que la société peut être amenée à réaliser. En effet, conformément à la méthode comptable définie au paragraphe 1.4., les montants recouvrables sont déterminés à partir des calculs de valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations.

Deuxièmement, la société détermine les durées d'utilité de ses immobilisations corporelles estimées et les dotations aux amortissements qui en découlent. Concernant les équipements de production céramique, cette estimation est basée sur des cycles de vie projetés des produits. Elle pourrait être sujette à modification du fait de la variation de la durée de ces cycles.

De même, ces hypothèses et estimations d'activité ont un impact très significatif sur la trésorerie attendue de l'exploitation d'Egide. Le niveau de trésorerie attendu par Egide pour faire face à ces échéances des 12 mois à venir, tel que mentionné au paragraphe 1.1 ci-dessus, est donc conditionné par la bonne réalisation de ces prévisions de chiffre d'affaires et de rentabilité.

2.2. Capital social

Suite aux levées d'un total de 12 bons de souscriptions d'actions au cours de l'exercice 2008, le capital a été augmenté de 3 actions de 10 euros de valeur nominale, soit 30 euros.

Le capital social s'élève donc au 31 décembre 2008 à 12 861 220 euros, soit 1 286 122 actions de 10 euros de valeur nominale.

2.3. Prime d'émission

La prime d'émission résulte des augmentations de capital réalisées par la société en 1999, 2000, 2001 et 2006, d'une incorporation partielle de la prime au capital social à hauteur de 837 131 euros opérée préalablement à la conversion du capital en euros en 2001 et des levées d'options de souscription d'actions intervenues au cours des exercices 2001, 2003 à 2008.

L'augmentation de la prime d'émission liée à l'exercice de bons de souscription d'actions s'élève à 60 euros au cours de l'exercice 2008.

2.4. Plans d'options de souscription d'actions

L'assemblée générale du 20 juin 2007 d'Egide SA a autorisé le conseil d'administration à consentir au bénéfice de ses dirigeants et de certains membres du personnel salarié de la société ou de ses filiales détenues directement ou indirectement, pendant un délai qui expirera le 20 août 2010, des options donnant droit à la souscription d'actions à émettre à titre

d'augmentation de son capital. Le nombre total des options consenties et non encore levées ne pourra donner droit à souscrire à plus de 5 % des actions composant le capital social. Les options ainsi attribuées ne peuvent être levées avant un délai de deux ans à compter de la date à laquelle elles sont devenues exerçables, ni cédées avant un délai de deux ans à partir de cette date. Concernant les attributions de stocks options au personnel de la filiale américaine Egide USA Inc, le délai d'indisponibilité, pour 50 % d'entre elles, est ramené à un an à compter de la date à laquelle les options peuvent être exercées.

Au cours de l'exercice 2008, le conseil d'administration n'a pas utilisé cette autorisation.

Aucune option n'a été levée en 2008. Au 31 décembre 2008, 10 000 options (plan 4.3) sont annulées de plein droit car la condition de réalisation de l'objectif fixé n'a pas été satisfaite et 600 options (200 du plan 4.4 et 400 du plan 5.1) ne sont plus exerçables car les salariés bénéficiaires ont quitté la société en 2008. Le conseil d'administration du 5 mars 2009 a constaté l'annulation de ces 10 600 options.

La situation des divers plans à la clôture de l'exercice est la suivante :

Numéro du plan	Plan 3.1	Plan 3.2	Plan 4.1	Plan 4.4	Plan 5.1	Total
Options attribuées non exercées	5 818	726	20 767	4 700	5 000	37 011
Prix de souscription	45,13 €	14,97 €	29,74 €	31,15 €	27,83 €	

Pour information, le cours moyen de l'action Egide SA au cours de l'exercice 2008 a été de 11,13 euros, et le cours de clôture au 31 décembre 2008 est de 4,99 euros.

L'assemblée générale ayant fixé le nombre total des options consenties et non encore levées à 5 % maximum des actions composant le capital social, il reste un solde attribuable de 27 295 options au 31 décembre 2008.

2.5. Autorisation d'augmentation de capital

L'assemblée générale mixte du 20 juin 2007 a autorisé le conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions, de bons de souscription et plus généralement de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, pour un montant nominal maximum de 10 000 k€. Cette émission est autorisée avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, pour une durée de 26 mois à compter de l'assemblée du 20 juin 2007, et se substitue à la précédente délégation octroyée par l'assemblée générale mixte du 23 juin 2005. Ces autorisations n'ont pas été utilisées au cours de l'exercice.

2.6. Tableau de variation des capitaux propres

Euros	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net comptable	- 1 606 112	- 5 933 769
Soit par action	- 1.25	- 4.61
Variation des capitaux propres (hors résultat ci-dessus)	90	8 640
Soit par action	0	0.01
Dividende proposé	-	-
Soit par action	-	-
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent avant affectation	13 122 762	18 030 350
Impact sur le report à nouveau d'un changement de méthode comptable	-	-
Affectation du résultat de l'exercice précédent par l'AGO	- 5 933 769	- 4 916 228
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	7 188 994	13 114 122
Variations en cours d'exercice :		
Variations du capital social :		
- 31/12/2007 : émission de 288 actions de 10 euros de nominal		2 880
- 31/12/2008 : émission de 3 actions de 10 euros de nominal	30	
Variations de la prime d'émission :		
- 30/06/2007 : affectation du résultat 2006		- 4 916 228
- 31/12/2007 : imputation du report à nouveau créditeur		586 461
- 31/12/2007 : émission de 288 actions de 20 euros de prime		5 760
- 27/06/2008 : affectation du résultat 2007	- 5 933 769	
- 31/12/2008 : émission de 3 actions de 20 euros de prime	60	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO et hors résultat	7 189 084	13 122 762
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	- 1 606 022	- 5 925 129

2.7. Avances remboursables

Dans le cadre de la mise en conformité du site de production de Bollène, la société a reçu au cours de l'exercice 2004 une avance de 63 900 euros attribuée par l'Agence de l'eau. Cette avance est remboursable en 10 annuités de 6 390 euros chacune, à compter du 16 septembre 2007.

2.8. Provisions

La variation des comptes de provisions s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	31/12/2007	Dotations	Reprises	31/12/2008
Provisions pour perte de change	349 186	439 377	349 186	439 377
Provisions pour indemnités de départ en retraite et obligations similaires	239 575	1 280	25 910	214 945
Autres provisions :				
- litiges sociaux	16 000		16 000	0
Total	604 761	440 657	391 096	654 322
Dotations et reprises d'exploitation		1 280	41 910	
Dotations et reprises financières		439 377	349 186	
Dotations et reprises exceptionnelles				

La reprise de provision pour indemnités de départ en retraite a été utilisée totalement suite au départ en retraite de 3 employés au cours de l'exercice 2008. Il en est de même pour la provision pour litiges sociaux suite à la résolution du litige correspondant.

Un litige portant sur le taux de prime de précarité payée aux fins de contrats à durée déterminée (6 % au lieu de 10 %) oppose la société à 15 de ses salariés ou anciens salariés (à ce jour). Sur la base de la situation juridique la plus probable, confirmée par l'avocat de la société, il n'a pas été enregistré de provision relative à ce litige.

2.9. Tableau des dépréciations

Rubriques (euros)	31/12/2007	Dotations	Reprises	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	152 449			152 449
Immobilisations corporelles	2 097 560		258 654	1 838 906
Immobilisations financières	82 607 632	2 497 421		85 105 053
Stocks et encours	5 275 739	66 568	609 631	4 732 676
Créances	104 519	115 827	10 154	210 192
Total	90 237 899	2 679 816	878 439	92 039 276

2.10. Concessions, brevets, licences

La variation des autres immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

Euros	Valeur brute au 31/12/2007	Acquisitions, créations, virements	Cessions, virements, mises hors service	Valeur brute au 31/12/2008
Concessions, brevets, licences	345 977			345 977

La variation des amortissements s'analyse comme suit :

Euros	Amortiss. cumulés au 31/12/2007	Dotations	Reprises et sorties	Amortiss. cumulés au 31/12/2008
Concessions, brevets, licences	339 676	3 171		342 847

Les concessions, brevets et licences ne sont pas dépréciés.

La dotation aux amortissements est enregistrée en résultat d'exploitation.

2.11. Fonds commercial

Euros	31/12/2008	31/12/2007
Fonds de commerce de Bollène	152 449	152 449
Dépréciation	-152 499	-152 499
Valeur nette comptable	0	0

Ce fonds commercial résulte de l'acquisition en 1992 de l'établissement de Bollène, et notamment de l'activité « boîtiers céramique » qui y était développée. Conformément à la législation française conférant une protection juridique assurant sa pérennité, cet actif ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Ce fonds de commerce a été totalement déprécié en 2002. En effet, la technologie céramique qui était l'objet de l'acquisition de ce fonds en 1992 est liée majoritairement à la production de boîtiers utilisés dans les télécommunications. Le manque de visibilité dans ce secteur a conduit à déprécier par prudence cette valeur.

2.12. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	Valeur brute au 31/12/2007	Acquisitions, créations, virements	Cessions, virements, mises hors service	Valeur brute au 31/12/2008
Terrains	160 680			160 680
Constructions	703 843	331 899	321 050	714 692
Install. techniques et outillage industriel	10 768 035	133 348	178 727	10 722 656
Autres immobilisations corporelles	1 608 140	6 705	1 692	1 613 153
Immobilisations corporelles en cours	296 704	20 713	14 903	302 514
Avances et acomptes	0			
Total	13 537 403	492 665	516 372	13 513 695

La société a procédé le 5 mars 2008 à la levée de l'option d'achat pour le crédit-bail immobilier portant sur le bâtiment de son siège social à Trappes pour un montant de 321 KE y compris les

frais notariés. Dans le même temps, la société a vendu le terrain et le bâtiment à la SCI Floria pour un prix de vente de 1 000 KE.

Les diminutions des autres postes d'immobilisations correspondent à des mises au rebut de matériels obsolètes, non utilisables.

La variation des amortissements des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	Amortiss. cumulés au 31/12/2007	Dotations	Reprises et sorties	Amortiss. cumulés au 31/12/2008
Terrains	27 294	2 364		29 658
Constructions	253 554	51 221		304 775
Install. techniques et outillage industriel	8 596 181	735 989	178 727	9 153 443
Autres immobilisations corporelles	667 072	50 200	1 692	715 580
Total	9 544 101	839 775	180 419	10 203 456

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sont calculées en mode linéaire et enregistrées en résultat d'exploitation pour 596 KE et en résultat exceptionnel pour 244 KE.

Le transfert de dépréciation en amortissement en application de l'avis CNC 06-12 du 24 octobre 2006 est de 244 KE en 2008. Cette opération est enregistrée en résultat exceptionnel.

La variation des dépréciations des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	Dépréc. cumulées au 31/12/2007	Dotations	Reprises	Dépréc. cumulées au 31/12/2008
Install. techniques et outillage industriel	1 091 192		243 751	847 442
Autres immobilisations corporelles	709 664			709 664
Immobilisations corporelles encours	296 704		14 903	281 801
Total	2 097 560		258 654	1 838 906

L'arrêt de l'exploitation de l'usine de Trappes avait donné lieu à l'enregistrement de dépréciations en 2001 à hauteur 668 KE pour le matériel industriel et à 710 KE pour les agencements. De même, les immobilisations corporelles en cours sont dépréciées à hauteur de 281 KE.

Le test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2005 avait conduit la société à apprécier la valeur d'utilité des immobilisations sur la base de plans de développement élaborés par la Direction en fin d'année 2005 et des hypothèses d'activité et de trésorerie qui en résultent. Sur ces bases, une dépréciation de 1 083 KE avait été estimée nécessaire. La valeur actuelle des actifs inscrits au bilan au 31 décembre 2008 permettant de couvrir leur valeur comptable nette, aucune dépréciation complémentaire n'a été enregistrée.

2.13. Immobilisations financières

Rubriques (euros)	Valeur brute au 31/12/2007	Variation	Valeur brute au 31/12/2008	Dépréc. au 31/12/2007	Variation	Dépréc. au 31/12/2008
Actions Egima	1 444 198		1 444 198	1 444 198		1 444 198
Participation Egide USA LLC	72 688 338		72 688 338	72 359 661	328 677	72 688 338
Actions Egide UK Ltd	971 321		971 321	971 321		971 321
Créances ratt. aux particip. Egima	7 630 224	1 221 028	8 851 252	7 263 257	1 370 251	8 633 508
Créances ratt. aux particip. Egide UK Ltd	973 257	- 96 586	876 671	569 195	151 371	720 567
Créances ratt. aux particip. Egide USA Inc	723 842	419 408	1 143 250	0	647 123	647 123
Dépôt de garantie	2 808	28 696	31 504			
Total	84 433 988	1 572 546	86 006 534	82 607 632	2 497 422	85 105 053

L'analyse de la valeur d'utilité des titres de participation à la clôture de l'exercice repose sur une approche multicritères pouvant prendre en considération à la fois des critères subjectifs et objectifs, et notamment la situation nette, les performances récentes, les perspectives financières, le poids relatif dans la capitalisation boursière d'Egide sur la base du chiffre d'affaires. La prépondérance de ces critères peut différer selon les exercices afin de mieux prendre en considération certaines spécificités ou éléments de contexte.

A la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2008, dans le contexte des marchés du groupe et des résultats récents des différentes filiales, les dépréciations de ces titres ont été déterminées sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus au 31 décembre 2008.

De même, les créances rattachées aux participations ont été dépréciées de telle sorte que les dépréciations constituées couvrent les situations nettes négatives de ces sociétés.

2.14. Stocks et en-cours

La variation des stocks et encours s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	Valeur brute au 31/12/2007	Valeur brute au 31/12/2008	Dépréc. au 31/12/2007	Dotations	Reprises	Dépréc. au 31/12/2008
Mat. prem. & approv.	6 863 529	6 645 456	4 285 473	21 426	585 129	3 721 770
Encours	812 090	859 316	1 641	5 213	5 003	1 851
Produits finis	1 182 822	1 207 336	931 437	37 889	19 499	949 828
Marchandises	65 509	68 705	57 188	2 039		59 227
Total	8 923 950	8 780 813	5 275 739	66 568	609 631	4 732 676

Il a été appliqué au stock de kovar (matière première brute à partir de laquelle sont usinés certains composants utilisés par Egide) un taux de dépréciation de 75 %, quelle que soit l'année d'origine de ce stock. Ce taux a été estimé en tenant compte du taux d'écoulement prévisionnel de cette matière et de la valeur de revente de ce stock.

Concernant le stock de matières premières, une mise au rebut de composants utilisés dans les produits céramique a été effectuée au cours de l'exercice 2008 pour une valeur de 575 KE. Ces matières acquises avant 2008 étaient entièrement dépréciées. La dépréciation correspondante a été reprise.

Le stock de « Matières premières & approvts » au 31 décembre 2008 est augmenté de 244 KE afin de corriger une erreur d'évaluation de ce stock. La valeur marchande de ce stock de brasures d'or, qui a été cédé en février 2009, représente à cette date 510 KE.

2.15. Créances clients

La variation du poste clients s'analyse comme suit :

Euros	Valeur brute au 31/12/2007	Valeur brute au 31/12/2008	Dépréc. au 31/12/2007	Dotations	Reprises	Dépréc. au 31/12/2008
Créances clients	1 418 524	1 529 052	104 519	115 827	10 154	210 192

Le recours à l'affacturage est effectif depuis avril 2006. Il concerne les créances domestiques et export, à hauteur environ de 82% du chiffre d'affaires réalisé. Les créances clients cédées aux factors mais non encore réglées s'élèvent à 3 756 KE au 31 décembre 2008, ce qui porterait la valeur des créances clients en l'absence d'affacturage à 5 285 KE au 31 décembre 2008, contre 4 986 KE au 31 décembre 2007.

2.16. Etat des créances et des dettes

Etat des créances (euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans
Créances rattachées à des participations	10 871 173		10 871 173
Autres immobilisations financières	31 504		31 504
Avances et acomptes versés	34 130	2 181	31 949
Clients douteux ou litigieux	210 192		210 192
Autres créances clients	1 318 860	1 318 860	
Personnel et comptes rattachés	4 667	4 667	
Etat : impôt sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	165 338	165 338	
Etat : créances diverses	396 162	396 162	
Factors	1 225 342	1 225 342	
Débiteurs divers	39 980	39 980	
Charges constatées d'avance	88 341	88 341	
Total	14 385 689	3 240 871	11 144 818

La créance relative aux factors représente le fonds de garantie non financé ainsi que les sommes définancées suite à un retard de règlement du client ou à un dépassement de la garantie accordée par l'assurance crédit.

Etat des dettes (euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Clients acomptes reçus	400 217	400 217		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 335 143	3 335 143		
Personnel et comptes rattachés	497 485	497 485		
Sécurité sociale, autres org. soc.	566 866	566 866		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	45 918	45 918		
Etat : autres impôts et taxes	163 349	163 349		
Dettes sur immobilisations	57 022	57 022		
Autres dettes	58 275	58 275		
Total	5 124 275	5 124 275		

2.17. Valeurs mobilières de placement

Elles sont constituées par des OPCVM dont la valeur comptable est de 756 779 euros. Les OPCVM sont réalisées au fur et à mesure des besoins de l'exploitation.

La valeur actuelle au 31 décembre 2008 des SICAV, soit 816 019 euros, fait apparaître une plus-value latente de 59 240 euros.

2.18. Charges constatées d'avance

Rubriques (euros)	31/12/2008	31/12/2007
Achats de matières et consommables divers	6 108	897
Loyers	29 389	30 138
Assurances	20 141	88 364
Divers (Maintenance,...)	32 703	28 781
Total	88 341	148 180

2.19. Charges à payer

Rubriques (euros)	31/12/2008	31/12/2007
Fournisseurs - factures non parvenues	780 338	737 343
Personnel – dettes provisionnées pour congés à payer et charges afférentes	630 645	580 720
Personnel – dettes provisionnées pour primes à payer et charges afférentes	33 380	44 807
Personnel – indemnités de sécurité sociale	2 206	70
Personnel – indemnités de prévoyance		654
Etat – Autres charges à payer	163 349	140 724
Clients – avoirs à établir	3 379	6 403
Notes de frais à payer	1 366	5 791
Commissions à payer	11 203	36 479
Redevances à payer		13 183
Jetons de présence à payer	15 000	15 000
Total	1 640 866	1 581 174

2.20. Produits à recevoir

Rubriques (euros)	31/12/2008	31/12/2007
Clients – factures à établir	6 148	
Fournisseurs - avoirs à recevoir	36 113	55 336
Divers – Produits à recevoir		450
Total	42 261	55 786

2.21. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que capital (hors résultat de l'exercice)	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (euros)		Prêts et avances consentis et non encore remboursés (euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (euros)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
				Brute	Nette						
EGIMA Casablanca – Maroc	14 800 000 MAD	- 98 313 540 MAD	100%	1 444 198	0	8 851 252	1 054 353	9 694 892 MAD	- 14 726 216 MAD	Néant	Filiale constituée le 01/11/2000. Début d'exploitation en 2002
EGIDE USA, LLC Wilmington DW – Etats Unis	66 878 828 USD	- 364 810 USD	100%	72 688 338	0	Néant	Néant	Néant	- 26 USD	Néant	Création le 08/11/2000. Société constituée pour la détention d'Egide USA Inc
EGIDE UK Ltd Woodbridge Grande Bretagne	657 064 GBP	- 1 074 484 GBP	100%	971 321	0	876 671	435 695	1 862 874 GBP	- 260 600 GBP	Néant	Filiale constituée le 01/06/2002

Créances et dettes avec les entreprises liées

Rubriques (euros)	31/12/2008	31/12/2007
Créances rattachées à des participations	10 871 173	9 327 323
Créances clients & comptes rattachés	353 575	323 217
Fournisseurs & comptes rattachés	60 171	106 417

2.22. Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Rubriques (euros)	31/12/2008	31/12/2007
Clients – effets à recevoir	46 331	0
Fournisseurs – effets à payer	0	7 493

2.23. Ecart de conversion

Poste concerné	Devise	Ecart actif (euros)	Ecart passif (euros)
Fournisseurs	YEN	372	
Avances reçues	YEN	13 274	
Divers	MAD	147 372	
Fournisseurs	CHF	416	
Fournisseurs	GBP	- 301	
Divers	GBP	263 638	
Fournisseurs	USD	- 36 794	
Clients	USD	9 049	
Divers	USD	42 351	
Total		439 377	

Une provision pour perte de change a été comptabilisée pour 439 377 euros.

2.24. Impôt sociétés et déficits fiscaux

Le montant des déficits fiscaux reportables à la clôture de l'exercice 2008 s'élève à 36 038 483 euros.

Les moins-values nettes à long terme reportables sont les suivantes :

Année d'origine de la moins-value	Date limite de report	Montant (euros)
2001	31/12/2011	33 000 000
2002	31/12/2012	32 497 460
2003	31/12/2013	3 257 550
2004	31/12/2014	2 414 113
2005	31/12/2015	1 007 821
2006	31/12/2016	2 490 573
2007	31/12/2017	3 124 198
2008	31/12/2018	2 497 421
Total		80 289 136

Un crédit d'impôt recherche a été comptabilisé au titre de l'exercice 2008 pour 223 476 euros. Le remboursement des crédits enregistrés au titre des exercices 2005 à 2007 a été obtenu en février 2009 et la demande de remboursement au titre de 2008 a été déposée en février 2009.

2.25. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt au taux normal d'imposition

Accroissements (euros)	2008	2007
Provision pour perte latente de change de l'exercice	439 377	349 186
Indemnités de départ à la retraite	1 280	25 829
Total	440 657	375 015
Taux d'imposition	33.33%	33.33%
Soit un accroissement de la dette future d'impôt	146 886	124 992

Allègements (euros)	2008	2007
Perte de change latente	439 377	349 186
Organic	29 338	24 633
Profit latent sur OPCVM	59 240	75 543
Indemnités de départ à la retraite	17 694	
Déficits reportables	36 038 483	36 483 184
Total	36 584 132	36 932 546
Taux d'imposition	33.33%	33.33%
Soit un allègement de la dette future d'impôt	12 194 711	12 310 849

2.26. Ventilation du chiffre d'affaires par secteurs d'activité

Le chiffre d'affaires 2008 correspond principalement à des livraisons de produits finis expédiés pendant la période.

Secteurs d'activité (euros)	31/12/2008	31/12/2007
Verre métal	8 104 483	6 876 969
Céramique	9 521 003	8 034 226
Etudes	552 598	179 568
Groupe	299 775	304 846
Total	18 477 859	15 395 609

2.27. Ventilation du chiffre d'affaires par secteurs géographiques

Secteurs géographiques (euros)	31/12/2008	31/12/2007
France	9 003 144	7 953 476
CEE hors France	2 167 232	1 956 916
USA et Canada	3 889 396	3 138 391
Autres pays	3 118 312	2 041 980
Groupe	299 775	304 846
Total	18 477 859	15 395 609

2.28. Résultat financier

Rubriques (euros)	31/12/2008	31/12/2007
Produits nets sur cessions de V.M.P.	60 180	63 958
Résultat net des opérations en devises	- 103 777	- 267 959
Intérêts et autres produits financiers	399 378	314 778
Dépréciation des titres de partic. & créances ratt.	- 2 497 421	- 3 157 759
Dépréciation des V.M.P.	7 308	6 750
Commission spéciale de financement - affacturage	- 223 092	- 173 168
Total	- 2 357 424	- 3 213 400

Les comptes courants entre la société Egide SA et ses filiales Egima, Egide USA LLC, Egide USA Inc et Egide UK Ltd, donnent lieu à rémunération au taux de 4 % l'an. A la clôture, la société Egide SA a enregistré un produit financier correspondant aux intérêts sur comptes courants de 399 KE.

2.29. Résultat exceptionnel

Rubriques (euros)	31/12/2008	31/12/2007
Pénalités et amendes fiscales	- 2 309	
Amortissement des immobilisations sorties		- 5 433
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs	678 950	
Total	676 641	- 5 433

Le bâtiment du siège social à Trappes faisait l'objet d'un crédit-bail immobilier. Le 5 mars 2008, l'option d'achat de ce crédit-bail a été levée et le bâtiment a été cédé concomitamment à la SCI Floria pour un montant de 1 000 KE. Un bail commercial de location concernant ce bâtiment a également été signé avec la SCI Floria pour une durée de 9 ans.

2.30. Rémunération des dirigeants

La rémunération brute versée au Président du conseil d'administration s'est élevée à 154 KE en 2008. Les jetons de présence versés en 2008 aux membres du conseil d'administration représentent 15 KE au titre de l'exercice 2007 et 3 KE au titre d'avance sur les jetons de présence relatifs à l'exercice 2008.

2.31. Crédit bail immobilier

Le 5 mars 2008, Egide a levé par anticipation l'option d'achat du crédit-bail immobilier concernant le bâtiment de son siège social à Trappes en versant à CM-CIC Lease la somme de 296 671 euros représentant le capital et les intérêts dus à cette date.

2.32. Autres engagements

Engagements donnés :

Les engagements hors bilan peuvent être résumés dans le tableau suivant :

Rubriques (euros)	31/12/2008	31/12/2007
Nantissements	400 215	653 219
Cautions données	4 099 733	2 075 755
Total	4 499 948	2 728 974

En faveur des sociétés liées :

- La société a remis en gage des SICAV :
 - au Crédit Lyonnais jusqu'au 12 février 2010, pour un montant à l'origine de 1 420 040 euros afin de garantir l'emprunt à moyen terme accordé à la filiale marocaine Egima. Le montant de ce gage est réduit chaque trimestre à hauteur du solde de l'emprunt restant à rembourser. Cette opération permet de libérer une SICAV nantie quand la réduction du gage est au moins égale à la valeur unitaire d'une SICAV support. Au 31 décembre 2008, le solde du gage, en valeur actualisée au 31 décembre 2008, est de 336 250 euros pour un solde d'emprunt de 328 051 euros

- au Crédit du Nord, pour un montant à l'origine de 57 447 euros afin de garantir la caution bancaire accordée à la filiale marocaine Egima, dans le cadre des cessions d'admissions temporaires. La garantie est valable jusqu'à mainlevée de cette caution. La valeur actualisée des SICAV nanties au 31 décembre 2008 est de 63 965 euros.

Le montant du poste Valeurs Mobilières de Placement faisant ainsi l'objet de nantisements est de 341 455 euros soit 45 % de ce poste au 31 décembre 2008.

- La société s'est portée caution à première demande en faveur du Crédit du Maroc afin de garantir l'emprunt à long terme accordé par cette banque à Egima, jusqu'au remboursement complet de ce prêt le 21 mars 2015, pour un montant de 654 138 euros.
- La société s'est portée caution en faveur de la banque Lloyds dans le cadre de la mise en place d'un contrat d'affacturage pour sa filiale Egide UK en avril 2008, pour un montant de 350 000 GBP représentant 367 454 euros au 31 décembre 2008. Elle s'est également portée caution en faveur de cette banque dans le cadre d'un emprunt souscrit par Egide UK en avril 2008 d'un montant de 65 000 GBP représentant 68 241 euros au 31 décembre 2008.
- La société s'est portée caution en faveur de la société 4 Washington Street Investment LLC dans le cadre d'un contrat de bail signé par Egide USA Inc en octobre 2008 à hauteur des sommes dues par Egide USA Inc au titre de ce contrat, sans limitation de montant (le loyer annuel étant de 218 555 USD, réindexé de 3% tous les ans à partir de la 3^{ème} année, et la durée du contrat de bail est de 10 ans), représentant au maximum au titre des loyers la somme de 2 438 878 USD soit 1 752 445 euros au 31 décembre 2008.
- La société s'est portée caution en faveur de la société Keltic dans le cadre de la mise en place d'un contrat de financement (basé sur les créances clients et les stocks) pour sa filiale Egide USA Inc en décembre 2008, pour un montant maximum de 1 750 000 USD représentant la somme de 1 257 455 euros au 31 décembre 2008.

En faveur de tiers divers :

- Le nombre d'heures de formation utilisées en 2008 dans le cadre du Droit Individuel à la Formation est non significatif au regard du nombre d'heures (environ 3 500 heures) acquises par les salariés de la société .

Engagements reçus :

- Aucune garantie bancaire n'a été émise au profit d'Egide.

Engagements réciproques :

- Dans le cadre de la mise en place de l'affacturage en avril 2006, Egide SA a souscrit une police d'assurance crédit dans laquelle elle a désigné les factors comme bénéficiaires des indemnités à percevoir en cas de défaillance des clients de la société. Les obligations d'indemnisation de la compagnie d'assurance sont limitées vis-à-vis de la société à un décaissement maximum égal à 1 500 KE.

2.33. Ventilation de l'effectif moyen

	2008	2007
Cadres et assimilés	33	35
Agents de maîtrise et techniciens	25	25
Employés	4	4
Ouvriers	122	136
Effectif moyen	184	200

Evénements postérieurs à la clôture

Le stock de brasures d'or mentionné au paragraphe 2.14 a été cédé en février 2009 pour une valeur totale de 510 KE.

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex

Jacques Wenig & Associés
65, avenue Kléber
75116 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires
EGIDE S.A.
Parc d'activités de Pissaloup
2, rue Descartes
78190 Trappes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Egide S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention, dans le contexte d'incertitudes sur les perspectives économiques liées à la crise mondiale, sur la note 2.1 de l'annexe qui expose les conditions du maintien de l'hypothèse de continuité d'exploitation, celle-ci étant subordonnée à la réalisation de l'activité telle que prévue dans le plan stratégique et nécessitant la mise en œuvre effective et en temps utile des cessions d'actifs envisagées.

II - Justification des appréciations

La crise économique mondiale emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

Comme exposé dans les notes 2.5, 2.6 et 3.3 de l'annexe relatives aux immobilisations corporelles, un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. En l'absence de nouveaux indices de pertes de valeur, aucune dépréciation complémentaire n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et leur correcte application, et nous avons examiné l'approche mise en œuvre, reposant sur des hypothèses que la direction du groupe a jugées raisonnables, ainsi que les estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

EGIDE SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2008 – Page 2

III - Vérification spécifique

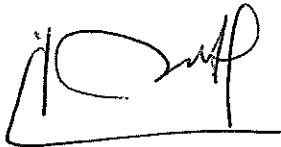
Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits mentionnés dans la première partie du rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 4 juin 2009

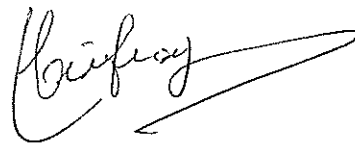
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-François Châtel

Jacques Wenig & Associés



Bernard Hinfray

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex

Jacques Wenig & Associés
65, avenue Kléber
75116 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires de la société
EGIDE S.A.
Parc d'activités de Pissaloup
2, rue Descartes
78190 TRAPPES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Egide S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention, dans le contexte d'incertitudes sur les perspectives économiques liées à la crise mondiale, sur la note 1.1 de l'annexe qui expose les conditions du maintien de l'hypothèse de continuité d'exploitation, celle-ci étant subordonnée à la réalisation de l'activité telle que prévue dans le plan stratégique et nécessitant la mise en œuvre effective et en temps utile des cessions d'actifs envisagées.

Nous attirons également votre attention sur la note 3.5 de l'annexe qui précise que le stock initial de « Matières premières & approvisionnements » au 31 décembre 2007 est augmenté de 244 KE afin de corriger une erreur d'évaluation de ce stock chez Egide SA.

II - Justification de nos appréciations

La crise économique mondiale emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement comptable mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

Comme exposé dans les notes 1.6 et 2.13 de l'annexe relatives aux immobilisations financières, votre société constitue des dépréciations de ses titres de participation lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût historique d'acquisition. Dans le contexte des marchés du groupe et des résultats récents des filiales, les dépréciations de ces titres ont été déterminées sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus au 31 décembre 2008.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et de leur correcte application. Nous nous sommes également assurés du caractère approprié de l'approche mise en œuvre, reposant sur des hypothèses d'exploitation et de financement que la direction a jugé raisonnables, et des estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits mentionnés dans la première partie du rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 4 juin 2009

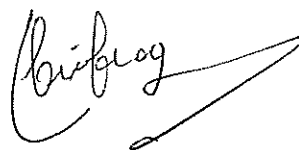
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-François Châtel

Jacques Wenig & Associés



Bernard Hinfray